La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI, LE 21 AVRIL 1965 | No 24



Oeufs de Pâques. C'est dimanche prochain que nos frères ukrainiens célébreront la Pâques. Cette semaine, les mamans et les grandes filles s'affairent à décorer les oeufs de Pâques qui leur sont une bien chère tradition.

Vendredi saint du Souverain Pontife

Cité du Vatican. — Comme à Jérusalem et à Bombay, le pape a participé à un chemin de croix entre la masse imposante du Colisée et les Arcs de Triomphe de Constantin et de Titus, dont les silhouettes blafardes, violemment illuminées, se dressaient dans la nuit froide du vendredi saint.

Portant la mozette rouge sombre sur le rochet de dentelle et la soutane blanche, suivi du cardinal Luigi Traglia, vicaire de Rome, et des prélats de son entourage immédiat, tous en soutane noire, Paul VI était précédé de trois membres de l'Action catholique portant l'un une grande croix de bois et les deux autres des flambeaux. Les yeux clos, dans un effort de concentration intérieure, qui paraissait presque douloureux, les mains jointes avec les doigts étroitement croisés, le pape récitait les prières avec la foule immense qui se pressait entre les ruines des monuments de l'Antiquité romaine où fut versé le sang des premiers martyrs.

Au moment où le pape a pris dans ses mains la croix, pour les trois dernières stations, une pluie fine s'est mise à tomber et bientôt un mer de parapluies abritait la foule. Mais l'averse devait être de courte durée et le Saint-Père franchissait imperturbable, insensible à ce qui l'entourait, les dernières étapes du Calvaire, aboutissant à l'autel dressé en face du Colisée sur la petite hauteur qui dominent les vestiges du temple de Vénus où une grande croix flamboyante ouvrait ses bras dans la nuit.

LA DOULEUR DU REDEMPTEUR

Après la dernière station, Paul VI a pris la parole. Il a appelé les grâces et les faveurs célestes sur ceux qui ont assisté à cette pieuse pratique. Puis il a déclaré qu'il allait développer une pensée et formuler une prière. La pensée est celle du rapport qui existe entre la douleur du Christ et la douleur humaine étroitement liées entre elles, la douleur par laquelle les hommes sont associés au pouvoir rédempteur de la Croix.

La prière est celle qu'il faut adresser au Seigneur pour appeler sa miséricorde sur tous ceux qui souffrent: les innocents d'abord, les enfants tarés et infirmes qui portent le poids des péchés d'autrui, agneaux de Dieu comme le Rédempteur et qui, comme lui, expient les péchés du monde, les victimes des haines et de la guerre, "insulte à l'histoire et au progrès du genre humain", les travailleurs qui sont en butte à des difficultés innombrables et ceux que la misère et les privations éprouvent, les fidèles des pays où la foi est menacée, opprimée. "Nous leurs disons, s'est exclamé le pape, que Nous connaissons leurs souffrances, que Nous prions pour eux et que pour l'honneur de leurs pays, Nous souhaitons que leurs épreuves puissent prendre fin". Les âmes du pargatoire enfin et ceux qui portent dans leur chair les stigmates de la douleur.

Le chant du "Vexilla Regis" s'est fait entendre dans le silence qui a suivi les paroles du pape. Puis prenant des mains du maître des cérémonies le reliquaire renfermant un fragment du bois de la Croix, Paul VI a béni la foule qui, aussitôt après, l'a longuement acclamé.

SOMBRE VENDREDI

Le caractère de tristesse et de deuil des offices évoquant la passion et la mort de Jésus-Christ, qui se sont déroulés dans toutes les églises de Rome, était encore accentué par un temps gris et froid.

A Ste-Marie Majeure, le pape a participé à l'office du Vendredi saint. Coiffé de la mitre en lame d'argent et vêtu de la chape rouge couleur de deuil pour le Souverain Pontife, Paul VI ne portait pas l'anneau, non plus que les cardinaux, archevêques et évêques présents. En arrivant dans la basilique, dont toutes les images saintes étaient couvertes de voiles violets, le pape n'a pas béni la foule et il est allé s'asseoir sur le siège de bois qui tenait lieu de trône.

Le cardinal Fernando Cento, Grand pénitencier, officiait. Après le chant du Récit de la Passion selon saint Jean, le prédicateur apostolique, père Ilarino da Milano, des capucins a prononcé le dernier sermon du carême.

Après avoir écouté les neuf prières rituelles debout et tête nue, le Souverain Pontife s'est déchaussé et, revêtu seulement de l'aube blanche, il est allé se prosterner, le visage contre les dalles, devant le grand crucifix couvert d'un voile violet déposé au pied de l'autel. Les cardinaux ont ensuite accompli ce même acte d'adoration de l'emblème de la Rédemption. Pendant que se déroulait ce rite impressionant, dans la basilique envahie par les ombres de la nuit, les choeurs exécutaient les imprécations d'après une composition polyphonique de Palestrina.

Actualité

"Quand je parle tout seul et je pense tout haut", à la Jean Narrache.

☐ Tout le monde sait que le Pacifique Canadien est le propriétaire du célèbre Château Frontenac à Québec, et du Château Champlain qui s'élève à Montréal, et du Château Lacombe qui monte à Edmonton. Les gérants des deux fameux hôtels du Québec sont canadiens-français. Si des compagnies de la Couronne pouvaient comprendre la leçon!

☐ **La maison Eaton publie un catalogue anglais pour sa clientèle trans-canadienne, un catalogue français pour l'Est. Or on se demande pourquoi une balançoire française coûte $11.29, une balançoire anglaise $9.98; un carrosse de bébé $37.95 au catalogue français, $35.95 au catalogue anglais. La lessiveuse Viking $209.95 et $199.95. — Les explications de la Compagnie n'expliquent rien du tout. — Pour ne pas parler de discrimination, disons que, peut-être, le catalogue français coûte plus cher parce qu'il est imprimé à moindre tirage, et donc faut que la clientèle d'expression française paie?**

☐ Si c'est vrai, c'est inquiétant! — Un psychiatre de Montréal a analysé le cas de 21 jeunes filles qui ont tenté de se suicider. Sa conclusion: au fond, c'est la vie familiale ou l'ambiance du foyer qui en est la cause.

☐ **Dans un petit village d'Angleterre, un type a enterré son chien dans un cimetière ad hoc, une croix de marbre et une espèce de "aurevoir, au ciel". Ce qui crée de la commotion.**

☐ Ce que les minorités françaises du Canada n'ont jamais digéré, c'est qu'on les traite trop souvent comme 'les autres minorités', comme si les Canadiens d'origine française avaient exactement les mêmes droits que les autres minorités ethniques. Pourtant, à propos des parents canadiens-français de Saskatoon qui veulent du français à l'école, le ministre de l'éducation de la Saskatchewan parle exactement comme ces arriérés qui croient que le français n'a droit de cité qu'au Québec. Voici la position de ce bon monsieur Trapp: 'Je présume que ce que vous avez en tête, c'est une école secondaire française à la charge de l'Etat. Je doute beaucoup qu'il y ait suffisamment de Canadiens français en Saskatchewan pour justifier une telle dépense. Il y a plus de gens qui parlent ukrainien et allemand en Saskatchewan que de gens qui parlent le français. Ils voudraient sans doute un traitement semblable. J'ai étudié attentivement votre requête et je suis d'avis qu'une telle école en Saskatchewan susciterait de la division et serait une dépense que nous ne pourrions justifier.'

☐ **'The Comfortable Pew', qui parlait surtout des Anglicans, a provoqué la naissance d'un autre bouquin dans lequel des membres de l'Eglise unie s'interrogent, puis, une réponse de la part d'un ancien journaliste anglican de Winnipeg: 'Just Think, Mr. Berton (a little harder)' est le titre de ce livre qui sera lancé samedi.**

☐ C'est une forme de patriotisme de dire quand on achète quelque chose: 'J'ai lu votre annonce dans LA SURVIVANCE, j'ai entendu votre réclame à CHFA'. Avez-vous essayé ça?

Sur la scène fédérale

La guerre contre la pauvreté s'organise rapidement

Ottawa. — Le Premier ministre Pearson a annoncé jeudi dernier la création de trois organismes qui seront chargés de mettre en oeuvre une campagne contre la pauvreté au Canada. Ces organismes sont:

— Un comité ministériel de planification, pour surveiller l'application des cinq points du programme contre la pauvreté énoncé dans le discours du trône;

— Un secrétariat permanent, relevant du conseil privé et chargé d'assister le comité ministériel;

— Un comité d'organisation de la Compagnie des Jeunes Canadiens qui devra élaborer les modes d'action de cette Compagnie.

Comité ministériel

Le premier ministre présidera personnellement le comité ministériel dont le ministre du travail, M. MacEachren, sera le vice-président.

Le comité sera responsable de la réalisation des 5 points du programme annoncé dans le discours du trône: un régime fédéral d'assistance publique intégrant tous les programmes existants et permettant de verser des paiements selon les besoins des assistés; la Compagnie des Jeunes Canadiens: un fonds pour le développement des régions rurales; des mesures pour assurer la formation professionnelle et la mobilité de la main-d'oeuvre; l'extension des programmes de développement régional de manière à offrir de nouvelles formes d'aide aux industries dans les régions à faibles revenus.

Secrétariat permanent

La cheville ouvrière du comité ministériel sera un secrétariat permanent dont le premier ministre a confié la direction à son plus proche collaborateur, M. Tom Kent. Les observateurs estiment que cette nomination est en soi un gage de l'importance que le premier ministre attache à la campagne gouvernementale contre la pauvreté puisque, jusqu'à maintenant, M. Kent a été chargé de quelques-unes des tâches les plus délicates du gouvernement, par exemple les négotiations avec le Québec au sujet du partage des revenus fiscaux. Cette expérience lui servira d'ailleurs dans sa nouvelle fonction, note-t-on, puisque plusieurs aspects du programme fédéral sont reliés à des programmes provinciaux qui existent déjà.

Le secrétariat permanent, qui relèvera du conseil privé, commençait ses travaux dès hier. Il sera formé au départ de six fonctionnaires venant des ministères qui sont le plus directement intéressés à la campagne. Il demandera les avis de personnes compétentes dans les milieux d'affaires et le monde du travail.

Le secrétariat aura au départ quatre tâches:

- analyse des diverses mesures existantes qui visent à supprimer les inégalités économiques et sociales au pays;
- évaluation de la portée et de la nature des problèmes de pauvreté et d'inégalités;
- élaborer des recommandations en vue de l'adoption de nouvelles mesures fédérales et de la coordination de ces mesures dans une perspective d'efficacité;
- consulter les provinces afin que l'action fédérale puisse se faire en collaboration avec les mesures provinciales.

Compagnie des Jeunes Canadiens

M. Pearson a exprimé l'espoir qu'éventuellement 2,000 jeunes de moins de trente ans se joindront à la Compagnie dont un millier pourraient travailler à l'intérieur du pays et un autre mille à l'étranger. Au Canada, ces Jeunes Canadiens participeront à la guerre à la pauvreté. Le premier ministre a dit que le gouvernement a une certaine conception du rôle que pourrait jouer la Compagnie — dont le nom s'inspire des historiques Compagnies des Cent Associés et Company of Adventurers — mais qu'il ne voulait pas lui imposer d'autorité un programme rigide.

McGill veut comprendre le Canada français

— M. Lorne Gales

On ne doute plus maintenant que le fait pour l'université McGill d'être érigée sur le sol québécois puisse constituer un bienfait inestimable pour tout le Canada anglais, en plus d'être une force de protection pour la dualité de la culture canadienne et un encouragement à une plus grande compréhension entre les universités d'expression anglaise des autres provinces et le Canada français.

C'est ce qu'a affirmé récemment devant les membres du Montréal Real Estate, M. Lorne Gales, directeur du conseil de l'Université McGill.

Puisant abondamment à même le mémoire que McGill a soumis à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. M. Lorne, qui se demandait quel était l'avenir de cette université au Québec, a déclaré qu'il voyait cet avenir comme un défi.

"Et McGill doit répondre au défi d'un Canada français en pleine évolution, a-t-il dit. Le principal lien entre McGill, d'une part, et les universités d'expression française, d'autre part, doit être renforcé. McGill ne peut pas être simplement considérée comme une des grandes universités canadiennes. Sa situation au Québec confirme justement cette affirmation. Et McGill, d'ailleurs, est devenue consciente de son importante position. Elle est prête à agir comme véhicule d'idée et d'échanges d'idées entre les deux principaux groupes ethniques qui composent la nation canadienne. McGill est prête à jouer un rôle vigoureux encore plus actif au nouveau Québec."

M. Gale a conclu en disant que l'université montréalaise relève le défi des années à venir et croit qu'elle peut servir de tremplin à l'édification de l'avenir du Canada.

La commission royale B & B a reçu 340 mémoires

Ottawa — La commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme tiendra des séances publiques dans cinq villes en mai et en juin pour discuter des mémoires présentés par des sociétés ou des particuliers.

Un porte-parole de la commission a annoncé que ces séances avaient été ainsi fixées:

les 11 et 12 mai, à Vancouver; du 17 au 19 mai à Winnipeg; les 9 et 10 juin à Québec; le 14 juin à Halifax; le 16 juin à Moncton.

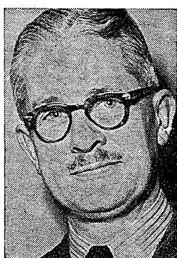
La première série des audiences de la commission eut lieu en mars à Ottawa, Montréal et Toronto. La commission se propose de retourner dans ces trois villes à l'automne pour prendre connaissance des mémoires retardataires. Aucune date n'a été fixée pour ces séances.

Des audiences publiques seront aussi tenues à l'automne en Saskatchewan et en Alberta.

La commssion a reçu de nouveaux mémoires de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve. Il n'est pas question pour le moment d'audences publiques dans ces deux provinces.

Il se peut que la commission tienne des séances privées à Saint-Jean et Charlottetown à l'automne pour recevoir les mémoires de Terre-Neuve et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

La commission a été saisie de 340 mémoires venant de toutes les parties du pays. Elle s'attend d'en recevoir 40 autres.



Réduction de taxes? On prévoit que dans le budget qu'il présentera en Chambre le 26 avril, le ministre des finances, M. Walter Gordon, annoncera des diminutions d'impôts afin de créer des emplois et de garder l'économie du pays en évolution.

Mme Andrew Cairns devient consul de Belgique

Mme Andrew Cains, qui agisait comme vice-consul de Belgique à Edmonton depuis 1960, devient consul. Cette nomination fut faite lundi soir par Son Excellence M. Guy Daufresne de la Chevalerie, ambassadeur de Belgique au Canada.

Mme Cairns est la seule femme qui représente officiellement un pays étranger à Edmonton. Son époux est médecin. Elle est paroissienne de St-Joachim.

Chez les Oblats de

GROUARD

Le R.P. Majorique Lavigne, o.m.i., étant parvenu au terme de son troisième mandat comme provincial des Oblats du Vicariat de Grouard, vient d'être remplacé par le R.P. Jean Marsan.

Cette nomination fut faite par le T.R.P. Léo Deschâtelets et son conseil. en date du 10 avril.

Le nouveau provincial aura comme conseillers les RR. PP. Alfred Bruckert, Joseph Paquin, Gérard Tessier et Joseph Jean. Le R.P. Alphonse Turenne est maintenu dans sa charge d'économe vicarial.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux au R. P. Marsan et à son conseil.

Ne manquez pas

En page cinq, on présente les conclusions d'une étude sur des couples qui se sont mariés à 19 ans ou plus jeunes encore. Quand on songe que 15 p.c. seulment de ces jeunes époux réussissent vraiment leur vie conjugale, ça ouvre les yeux des parents et des jeunes, nous semble-t-il. Aussi au Québec demande-t-on de changer l'âge légal des mariages: aujourd'hui, la fille peut s'y marier à 12 ans et le garçon à 14; on aurait bien plus de chances d'y faire des mariages heureux et sains si la fille ne pouvait se marier qu'à 16 ans, et le garçon qu'à 18 . . . et en pratique, c'est encore trop jeune pour l'ensemble.

Les journalistes pris à partie dans l'affaire Lahaie

P.N. On se souvient du Frère Lahaie qui eut les honneurs de la première page des journaux? ce jeune frère qui, dans son enseignement, établissait un parallèle entre le Christ et Hitler? — Par la suite, le Frère et son supérieur durent quitter l'enseignement.

Le directeur de "l'Action nationale", M. François-Albert Angers, qui est aussi membre du Comité de défense contre les procédures d'exception, a demandé à l'Union canadienne des journalistes de langue française d'instituer un tribunal d'honneur pour conduire une enquête sérieuse sur la façon dont les journalistes, et plus particulièrement ceux de "Montréal-Matin" et de LA PRESSE, ont traité l'information dans le cas du Frère Lahaie qui recourait à l'image d'Hitler et du nazisme, dans son enseignement.

M. Angers enchaîne: "Peut-être ce tribunal pourrait-il en profiter pour instituer une enquête plus vaste sur les méthodes journalistiques actuellement en vigueur dans nos salles de rédaction, afin d'effectuer une mise en ordre dans la profession journalistique, d'établir des normes d'éthique professionnelle et de restaurer dans la profession les voies de la vérité et de l'objectivité, dont le défaut constitue actuellement la pire menace à la liberté de presse."

Le directeur de l'Action nationale s'est aussi adressé à nouveau au président de la CECM, M. Marc Jarry, lui disant que son devoir "était non pas de prendre panique et de perdre le courage de la vérité, mais au contraire de protéger vos enseignants contre un aussi ignoble chantage d'ameutement de l'opinion publique".

Il demande à la CECM de rétablir dans leurs fonctions les trois membres du personnel enseignant limogés à la suite de l'enquête menée dans cette affaire.

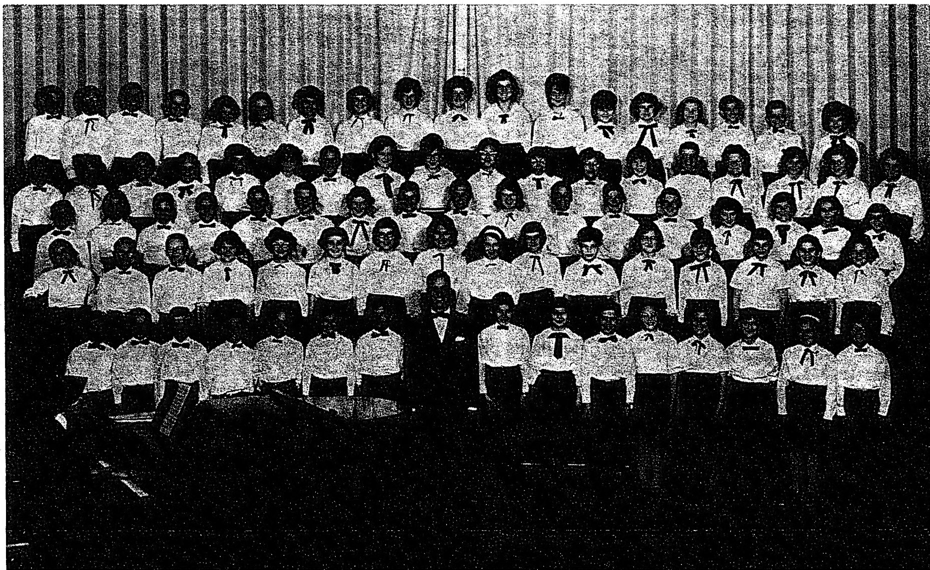
"Immense fraude journalistique"

L'ensemble du dossier, affirme M. Angers, fait de l'affaire Lahaie, une immense, la plus immense fraude journalistique qui révèle au mieux l'inconscience, l'incompétence, l'irresponsabilité la plus notoire du journaliste qui a lancé l'affaire", ce qui, selon M. Angers, conduit à une situation qui prend l'allure d'une seconde affaire Dreyfus.

A un moment donné, M. Angers s'écrie: "A mon tour, j'accuse moi aussi! J'accuse le journaliste de "Montréal-Matin" d'avoir livré au public, au sujet du Frère Lahaie, une nouvelle entièrement fausse telle que présentée et de s'être rendu coupable d'un sensationnalisme dérogatoire à la justice et à l'ordre public en trompant l'opinion publique de façon à causer un tort grave, de grave portée et quasi irréparable à des réputations.

"J'accuse du même coup cette dissimulation de trop de journalistes derrière l'écran de fumée de l'impossible vérité, de l'inaccessible objectivité, pour exercer leur métier d'une façon incompétente, indigne de l'importance majeure de cette profession qu'on qualifie d'être le "quatrième état".

"Les amis de la chanson", choeur de St-Paul, sont fort appréciés dans leur premier concert



Pour vivre pleinement sa vie

(bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada)

Tous les préceptes examinés jusqu'ici contribuent à la formation du caractère. Avoir du caractère, c'est avoir de la force d'âme, de la volonté, de la fermeté. L'homme de caractère n'a pas nécessairement bon caractère, mais il déteste la cruauté et la violence, méprise la mollesse et a horreur de ceux qui s'élèvent en montant sur le dos des autres. Il reconnaît l'éminente dignité du devoir, de la loyauté, de la solidarité, de la collaboration et de toutes les autres vertus qui rendent la vie sociale et même agréable. Il a du goût, faculté qui fait préférer instinctivement et instantanément un objet à un autre sans aucune raison apparente.

Ces qualités sont indispensables pour tirer tout le parti possible de la vie. Elles sont à la base de l'épanouissement de l'homme tout entier et de l'harmonisation de toutes ses facultés.

Pour vivre pleinement sa vie, il est nécessaire d'avoir de nombreux centres d'intérêts, de ménager des issues variées et multiples à son énergie et à ses possibiltés. Celui qui n'a pas la sagesse de diversifier ses activités et ses préoccupations mènera une vie médiocre et monotone, et connaîtra tôt ou tard le dégoût ou l'ennui.

Voyez les gens qui végètent dans les affaires. Ne sont-ils pas des hommes qui se sont enfermés dans leurs occupations immédiates? Ils ne songent jamais à ce qu'ils devraient savoir ou faire pour se préparer à leur prochain pas en avant. Ils regardent les faits isolément ou par deux ou trois à la fois, mais leur vue faiblit et s'embrouille dès qu'ils essaient d'embrasser dans ses grandes lignes la multitude des éléments dont se compose une situation à venir.

Si vous êtes bien formé, vous ferez tout ce que vous entreprendrez avec enthousiasme, jugement, imagination et assurance.

Vivre sans enthousiasme, c'est vivre à moitié, se contenter de subsister. Cette qualité extraordinaire de l'homme, ce "dieu intérieur qui mène à tout", comme l'appelait Pasteur, n'est-elle pas l'idéal descendu sur terre pour lutter avec le réel. C'est l'élan du coeur qui permet de vaincre les obstacles et le train-train quotidien.

Si votre enthousiasme se heurte un jour ou l'autre à un mur inébranlable, faites appel à votre sens des valeurs. Vous aurez ainsi l'occasion de mettre vos principes à l'épreuve, d'accorder la priorité à ce qui est essentiel, de sacrifier un bien moindre à un bien plus grand. Tant que vous n'avez rien perdu de ce qui compte vraiment dans votre vie, continuez avec le même entrain de vous attacher aux choses importantes.

Servez-vous de votre imagination

Il est bon de cultiver son imagination si l'on ne veut pas passer sa vie à peiner, mais encore faut-il être capable de rêver sans se laisser gouverner par ses rêves. L'imagination n'est pas un refuge destiné à adoucir la vie, mais bien plutôt une force qui tend à la rendre plus riche et plus abondante. C'est la faculté qu'a l'esprit de combiner des idées d'une infinie variété en se représentant des faits anciens et en les rattachant à des situations nouvelles.

Notre imagination exigera parfois une certaine mise en train. On ne saurait la laisser inactive pendant longtemps, puis y avoir recours dans un moment difficile. Ce qui fait la différence entre l'homme qui va de l'avant et le routinier, c'est que le premier n'a jamais cessé de faire travailler son imagination. Sans doute le souffle de l'inspiration est-il important, mais on peut toujours accroître la certidude qu'il se produira en ajoutant sans cesse à la collection d'idées où puisera l'imagination. L'idée géniale, la trouvaille surgira dans votre esprit si vous avez pris soin d'observer, d'étudier avec persévérance, de réfléchir sérieusement et de chercher un lien entre ce qui existe et ce qui n'est pas encore inventé.

Que votre esprit demeure accueillant aux idées nouvelles. Lorsqu'une idée nouvelle se présente, elle semble parfois timide et mal dégrossies; il nous appartient alors de l'encourager et d'en arrondir les arêtes. Même s'il ne s'agit que d'une toute petite idée, ne la méprisez pas. Reportez-vous aux années passées et vous constaterez que vos idées vraiment importantes ont d'abord été bien modestes, peut-être même de vagues velléités.

Le plaisir le plus noble, le plus varié et le plus durable est celui de l'intelligence qui, jouant en quelque sorte avec les idées, en arrive à leur donner une forme que personne encore ne connaissait.

On dit que ceux qui donnent libre cours à ce genre de puissance créatrice sont des nonconformistes et que la différence qui les distingue des autres réside dans leur esprit et non pas nécessairement dans leur comportement extérieur. Si un homme semble marcher à contrepas de ses semblables, c'est peut-être, comme le disait Henry Thoreau qu'il "n'écoute pas le même tambour. Qu'on le laisse donc suivre la musique qu'il entend, si scandée ou si lointaine soit-elle."

Mais l'originalité authentique ne consiste pas à tomber dans les extravagances de mise ou de conduite. L'excentricité du comportement ou du costume permet certes de se faire remarquer, mais pour quelle raison valable? Le culte de la singularité fait croire que vous voulez donner une certaine idée de vous-même. Ne vaudrait-il pas mieux chercher à être quelque chose ou quelqu'un?

Au lieu de travailler à accroître leur savoir personnel et leur compréhension, en vue de tirer le maximum de profit de leur vie, certains jeunes gens passent leur temps à assister à des congrès et à se produire dans des réunions, où ils se plaignent qu'on ne leur accorde pas assez d'attention. Comment l'habitude de s'écouter, de ne penser qu'à soi et de se donner en spectacle peut-elle contribuer à remplir une vie?

La vie intense

Le jeune homme qui veut réussir dans la vie ne doit pas rechercher le confort, mais la possibilté d'exercer ses talents. Le désir d'aller oeuvrer au loin, dans la gêne et l'inconfort, n'est pas donné à tout le monde, mais tous ceux qui tentent d'accomplir quelque chose savent bien qu'il est impossible de mener une vie vraiment utile et heureuse si l'on refuse de participer à la vie qui bat autour de soi.

L'indolence est un état fort déplorable. Il faut agir pour être heureux. L'effort et la lutte contre les difficultés sont aussi naturels chez l'homme que l'instinct de creuser le sol chez les animaux fouisseurs. Il deviendrait vite intolérable de voir tous nos besoins satisfaits. Ce serait la négation de toute vie féconde.

On se rappelle l'allocution célèbre que prononçait Théodore Roosevelt, à la fin du siècle dernier, sur la nécessité de l'effort. "Je veux prêcher, disait-il, non pas la doctrine de l'ignoble oisiveté, mais la doctrine de la vie intense; de la vie d'effort et de fatigue; de la vie de labeur et de lutte; prêcher cette forme supérieure de succès qui n'est pas accordée à l'homme qui ne désire qu'une tranquilité facile, mais à l'homme qui ne recule pas devant le danger, les difficultés ou ces obstacles remporte la grande et suprême victoire." Aujourd'hui, à soixante ans d'intervalle, les gens qui réfléchissent encore croient plus que jamais qu'il est nécessaire de revenir aux principes énoncés par Roosevelt si nous voulons que la vie vaille la peine d'être vécue.

L'absorption de l'homme dans l'aisance et les plaisirs passagers est l'un des signes les plus évidents, sinon les plus inquiétants, de notre décadence actuelle ou imminente. On dit que quelqu'un "se repose sur ses lauriers" lorsqu'il abandonne ses efforts après avoir mérité une couronne, une médaille d'or ou un avancement quelconque. Pourtant, un prix n'est que la récompense d'un succès passé. Renoncer à toute ambition une fois que l'on a atteint un palier, c'est accepter l'amoindrissement de notre qualité même d'être humain.

"Le confort, écrit le poète libanais Kahlil Gibran, est une chose furtive qui entre dans la maison en invité, puis devient un hôte, puis enfin un maître." Veillons à le démasquer avant d'apprendre à trop le chérir.

Tenir bon

Les difficultés dont s'accompagne le succès sont plus agréables que celles qu'entraîne l'échec, mais elles n'en sont pas moins réelles pour cela. Pour réussir à résoudre un problème, quel qu'il soit, il faut peser les possibilités, laisser de côté les détails inutiles, déceler les règles générales qui président aux événements et soumettre ses décisions à l'épreuve de l'expérience.

Tous les éléments d'un problème ne sont pas d'égale valeur. Certains sont importants dans votre situation, d'autres ne le sont pas. Il est nécessaire de pénétrer à l'intérieur de son problème, d'en palper les contours, afin d'y mettre de l'ordre et d'en déterminer les dimensions. Cela vous évitera l'inconvénient des solutions trop hâtives, qu'il faut ensuite contrôler en revenant sur ses pas. Le seul fait de travailler avec calme et méthode vous donnera de l'assurance.

Il y aura fatalement dans votre vie des jours et des tâches dont vous serez mécontents. On ne peut pas tout réussir parfaitement, mais on peut apprendre à tirer de l'échec, à profiter des erreurs. Le chercheur scientifique ne s'attend pas à ce que chacune de ses hypothèses se révèle exacte.

Ne vous laissez pas décourager failement dans les efforts que vous faites pour trouver la satisfaction dans la vie. Beaucoup abandonnement la partie trop tôt. Ils sont comme les lotophages (mangeurs de lotus) dont parle l'Odyssée et qui, paresseusement allongés sur le rivage, se nourissaient d'un fruit, doux comme le miel, ayant pour effet de faire perdre aux voyageurs tout intérêt pour le travail et tout désir de revoir leur patrie. Ce qui est le plus grave dans la vie, ce n'est pas d'échouer c'est de ne pas essayer de réussir; de se complaire dans un demi-jour terne, qui n'est ni la clarté ni l'obscurité, ni la victoire ni la défaite.

Il va sans dire que l'on ne pourra pas toujours tout faire de gaieté de coeur; il faudra même parfois vous réjouir de penser que votre bonheur est d'avoir échappé à un malheur. Peut-être en arrivevrez-vous, comme Robert Louis Stevenson, à vous affranchir de toute pitié envers vous-même. Il était d'une santé si fragile qu'il dut quitter son foyer et s'en aller dans des pays lointains. L'un de ses esais est intitulé Du charme des lieux désagréables.

Que vos prépartifs en vue de donner le maximum d'utilité à votre vie soient à la mesure de vos aspirations et de la grandeur de votre entreprise. Soyez bien assuré qu'il n'y a pas de billet de faveur pour accéder à une vie pleine. Mais si l'effort que vous faites semble fastidieux et ingrat, rappelez-vous votre but et l'objet de vos désirs, et les contrariétés de la vie quotidienne vous paraîtront sans importance.

Ce sont là quelques éléments d'une vie bien équilibrée, mais la vie ainsi compartimentée perd son attrait et sa joie. La vraie vive n'est pas dans la sécheresse des abstractions ni dans le formalisme des préceptes; vous la trouverez enrobée dans la forme vivante et concrète de votre propre personalité après avoir compris et fait vôtres tous ces principes.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
Rédacteur: R.P. Clément Tourigny, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI, LE 21 AVRIL 1965

Dieu nous parle:

Dieu nous a donné la vie éternelle et cette vie est dans son Fils. (I Jn 5, 11)

Ne rendez pas mal pour mal, insulte pour insulte. Bénissez, au contraire, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction. (I Pierre3, 9)

Pour l'amour du Seigneur, soyez soumis à toute autorité humaine. (I Pierre 2, 13)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Le bilinguisme et l'union canadienne

Mémoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à la commission Laurendeau - Dunton

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, convaincue d'interpréter fidèlement le point de vue de ses membres et celui de l'immense majorité des Canadiens français du Québec, proclame que le moment est venu de mettre fin au bilinguisme à sens unique. Comme notre Mémoire le démontre, celui-ci fut l'une des conséquences malheureuses des déterminismes auxquels la nation canadienne-française a dû longtemps se soumettre partiellement mais dont elle veut maintenant se libérer en exerçant ses droits à l'autodétermination.

Le problème nous semble-t-il, peut se résumé ainsi: a) donner à la langue française la place qui lui revient dans tous les domaines de la vie collective sur le territoire de l'Etat du Québec; b) créer, si l'on veut maintenir l'union canadienne, une administration confédérale où le bilinguisme sera intégralement et rigoureusement respecté.

Nos conclusions et nos recommandations tiennent évidemment compte de celles que nous exposons dans notre Mémoire au Comité parlementaire de la *Constitution du gouvernement du Québec*.

I — L'ETAT DU QUEBEC

Appelé à être l'Etat national des Canadiens français, l'Etat de Québec aura nécessairement la politique que lui imposent les nouvelles responsabilités qu'il assume.

1. Action des individus et des groupes.

Il appartient aux Canadiens euxmêmes d'assurer la vitalité et le rayonnement de leur langue maternelle. Les institutions d'enseignement, les associations d'éducateurs, d'écrivains, de journalistes, de professionnels, d'artistes et de comédiens, les journaux, la radio, la télévision, les agences de publicité, les syndicats ouvriers, les employeurs, les gouvernements municipaux et tous les corps intermédiaires ont un grand rôle à jouer pour atteindre ce but. Il faut reconnaître que ces organismes et leurs membres sont aujourd'hui plus que jamais auparavant conscients de leurs responsabilités envers la nation canadienne-française.

2. Intervention étatique

Toutefois il ne faut jamais oublier que les individus et les corps intermédiaires demeurent en grande partie impuissants s'ils sont privés de l'appui d'un Etat national.. Ce fut l'erreur - erreur inévitable — des générations précédentes de s'imaginer que la collectivité canadienne-française parviendrait à relever les lourds défis de son histoire et à s'épanouir sans avoir un Etat à son service. Incapables de lui donner un dévoué à la défense de ses intérêts, les dirigeants du Canada français ont longtemps entretenu une conception diminués de l'Etat et de la politique. Heureusement les nouvelles générations, mieux averties du processus démocratique sur un territoire où les Canadiens français constituent la majorité des électeurs, se sont libérés de l'ancien anti-étatisme qui a très longtemps limité la liberté d'action de la nation.

L'Etat du Québec aura donc la tâche d'encourager toutes les institutions et associations dont l'action contribue à étendre l'influence et le prestige de la langue française. Les ministères de l'Education et des Affaires culturelles ont des responsabilités particulières en ce domaine. Ils doivent recevoir les moyens matériels de s'en acquitter. Néanmoins, aucun ministère ne peut se désintéresser de ce problème.

Par sa législation, qui oriente toute la vie des citoyens à une époque où les interventions de l'Etat sont appelées à augmenter pour répondre aux besoins de la société urbaine et industrielle, le gouvernement peut créer un milieu que l'homme canadien-français reconnaîtra comme étant le sien. C'est à cette condition qu'il se libérera de l'alienation dont l'a rendu victime le bilinguisme à sens unique que lui à imposé jusqu'ici la présence d'une culture étrangère qui le dominait politiquement et économiquement.

3. Bilinguisme à double voie

Il n'est nullement question d'obliger toute la population du Québec à pratiquer l'unilingisme français. Les cadres de la société québécoise, c'est-à-dire tous ceux qui occuperont des postes de direction et qui auront reçu une formation universitaire, seront en général bilingues.

Ce bilinguisme en sera un à double voie, c'est-à-dire qu'il s'imposera de lui-même comme un moyen de culture et de promotion sociale pour les citoyens francophones et anglophones du Québec qui aspireront à former ces cadres de la société québécoise actuellement en devenir.

4. Priorité de la langue française

Il est devenu urgent pour la population angloquébécoise de se rendre compte qu'elle a joui jusqu'ici d'un statut de minorité privilégiée qui ne peut pas se maintenir encore longtemps. Ses dirigeants les plus éclairés commencent à le reconnaître et sont prêts à admettre que la langue française doit devenir la langue prioritaire au Québec.

Cette *priorité doit être immédiatement* établie dans toutes les entreprises indusrielles et commerciales où les ouvriers et les employés canadiens-français sont en majorité.

Il est inadmissible de continuer à exiger de ces hommes et de ces femmes la connaissance d'une langue étrangères pour obtenir et conserver un emploi au Québec. Les syndicats ouvriers et les associations pofessionnelles doivent intervenir immédiatement pour mettre fin à une situation anormale que constitue une humiliation quotidienne pour des milliers de Canadiens français. Le gouvernement de l'Etat du Québec doit les appuyer pour réaliser cette réforme le plus rapidement possible.

Une nouvelle politique d'accueil aux immigrants qui viennent s'établir au Québec devra faciliter leur intégration à la nation canadienne-française.

5. Conclusion

Comme nos recommandations s'adressent uniquement au gouvernement de l'Etat du Québec, nous ne jugeons pas nécessaire de donner plus d'explications à ce sujet.

Nous avons simplement mis en lumière les principes et les objectifs d'une politique nationale canadienne-française qui établira un nouvel équilibre dans les relations interethniques au Québec.

La statut inférieur actuel de la langue française au sein de la socité québécoise d'une façon anarchique. Il faut mettre fin à ce désordre.

Refuser de recourir aux moyens énergiques que cette orientation nouvelle requiert c'est maintenir des injustices flagrantes dont sont victimes les Canadiens français et préparer de plus graves bouleversements. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal refuse d'être complice d'une politique à courte vue qui consisterait à cacher les problèmes fondamentaux de notre époques en proposant des demi-heures semblables à celles qui satisfaisaient les générations précédentes. Les temps ont changé. Les hommes et les programmes d'actions doivent eux-mêmes changer.

II — L'UNION CANADIENNE

Notre Mémoire au Comité parlementaire de la Constitution propose la création de deux Etats souverains: 1) l'Etat national du Canada anglais constitué par les neuf provinces anglo-canadiennes et le gouvernement d'Ottawa; 2) l'Etat du Québec.

L'association de ces deux Etats formera dorénavant l'union canadienne, appelée la Confédération canadienne.

1. Etat national du Canada anglais

L'Etat associé du Canada anglais, y compris ses diverses provinces, décidera lui-même, tout comme l'Etat associé du Québec, de sa langue officielle ou de ses langues officielles.

Nous croyons qu'il appartient aux électeurs de chacun de ces Etats, compte tenu du processus démocratique, de trancher cette question.

2. Etat confédéral

Le français et l'anglais seront les deux langues officielles et obligatoires de l'Etat confédéral dans tous ses organismes et dans l'exercice de tous ses pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires.

Est-il nécessaire de préciser que cè bilinguisme devra être intégralement à double voie? Tous les fonctionnaires et tous les dirigeants de l'administration confédérale devront parler et écrire couramment la langue française et la langue anglaise.

La capitale de l'Etat confédéral devra avoir elle-même un caractère bilingue.

3. Bilinguisme des élites

Nous jugeons que les classes dirigeantes de chaque Etat associé de l'union canadienne devraient être bilingues.

Les nouvelles générations qui complèteront leurs études secondaires et recevront une formation professionnelle ou universitaire auront besoin de connaître au moins deux langues.

Les lycées et les universités de chaque Etat associé auront la responsabilité de fournir à leurs diplômés une bonne connaissance des deux langues officielles de la Confédération canadienne.

III — CONCLUSION GENERALE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se rend très bien compte que ses recommandations apparaîtront comme étant révolutionnaires à ceux qui ignorent ou s'entêtent à nier la gravité des problèmes de l'union canadienne.

Nous nous croyons en droit de présumer que les membres de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, après avoir complété leur tournée d'exploration à travers le Canada — nous devrions dire au travers le Canada, sont en mesure de constater que nos conclusions et nos recommandations ne sont pas le fruit de notre imagination ou le résultat d'un mouvement d'émotion mal contrôlée.

Six générations de Canadiens et de British Americans et Canadians se sont mutuellement leurrées sur la nature réelle des relations interethniques au Québec et au sein de l'union canadienne. Les compromis temporaires et les gestes symboliques d'autrefois, même répétés avec plus de mise en scène — jusqu'à l'adoption d'un drapeau dit "canadien", n'arrêteront pas la marche irréversible des événements. Ceux-ci exigent un réaménagement complet de l'union canadiense puisque l'ancien équilibre entre **le fédérateur** anglo-canadien et **le fédéré** québécois s'est radicalement modifié. C'est ce que nous proposons.

Nous invitons tous les hommes de bonne volonté de la nation majoritaire à consentir les sacrifices nécessaires. Nous songeons en particulier aux Anglo-Québécois qui devront apprendre à devenir une minorité dans un Etat national canadien-français. Nous rappelons à tous nos compatriotes canadiens-français, surtout aux jeunes générations, qu'ils auraient tort de perdre foi dans le processus démocratique pour atteindre les nouveaux objectifs que s'est donnés la nation québécoise après plus de trois siècles d'existence. Sa patience mérite d'être récompensée.

Il faut savoir nager. La natation permet non seulement de s'amuser au cours de l'été, mais c'est une protection contre la noyade. Les enfants et les adultes peuvent facilement apprendre à nager et il faut si peu de temps pour le faire. Les centres récréatifs fournissent des renseignments au sujets des leçons de natation disponibles dans toutes les localités.

l'adolescent veut savoir

(par Lionel Gendron, m.d.)

Voici en quels termes le Rév. Père Bradet, o.j.p. félicite l'auditeur de **"L'adolescent veut savoir"**: "Cher Docteur, Votre livre **"L'adolescent veut savoir"** répond à un besoin et je ne puis que vous féliciter de ce traité de psychologie et de sexualité, à l'adresse des jeunes. Entre l'enfant et l'homme-adulte vit l'adolescent qui subit l'épreuve de la transition et se trouve en butte à toutes sortes de problèmes émotionnels et sexuels. Notre éducation fut longtemps inadaptée, entachée de jansénisme, oublieuse de la réalité. L'adolescent a toujours voulu savoir le mystère de son propre moi en regard de la vie et de la survivance du monde par l'intermédiaire de l'homme. Durant des générations, on l'a laissé, cet adolescent, chercher dans le mal ou l'erreur, l'explication de son destin d'homme à côté de la femme. Il n'y a pas longtemps qu'on l'éclaire en toute objectivité, lui apprenant à se comprendre lui-même et à comprendre la femme, dans leurs émotions et leur sexualité respectives. Ne sont-ils pas, de toute éternité, appelés l'un et l'autre, à ne faire qu'une seule chair dans le mariage? C'est pourquoi, je tiens à vous remercier d'avoir écrit ces livres de vulgarisation à l'intention des adolescents et des adolescentes. Vous les placez en face de leur psychologie réciproque, de leurs combats, de leurs misères, de leurs responsabilités et vous les aidez ainsi à parvenir à la maturité nécesaire au bonheur conjugal, dans l'amour et la fidélité.

$1.00

Le passager de la nuit

— ROMAN DE J.-P. BENOIT —

12

L'animal semblait lourd, pataud, mais sa démarche, dans sa lenteur, avait quelque chose d'inexorable. Alexandre, désarmé, acculé à un tronc d'arbre, le regardait se dresser sur ses pattes de derrière. Il balança son corps de droite et de gauche et tendit en avant ses membres antérieurs dont il allait se servir pour broyer d'une forte étreinte le cadet de Valone. Celui-ci n'avait pas peur, il était simplement paralysé, comme si l'ours possédait une mystérieuse force d'hypnose. Il attendait. Une détonation troubla soudain le calme du soir et le fauve s'écroula, déchirant de ses ongles l'épaule d'Alexandre. Sour la morsure de la douleur l'adolescent crut défaillir. Un voile rouge trembla devant ses yeux. A ses pieds la bête secouée des derniers soubresauts de l'agonie teignait la neige du sang qui s'écoulait de sa blessure... "Le sang des loups", l'odeur de fauve, le voile rouge, rouge comme le soir, rouge comme le sang... il y avait de quoi perdre conscience. Alexandre ramena son bras contre l'arbre qui le soutenait. Une poigne vigoureuse le saisit.

— J'ai l'impression d'être arrivé à temps!

La voix ne rappela rien à Alexandre qui fit un violent effort pour ouvrir les yeux.

— Ca ne va pas?... Vous êtes sérieusement blessé! Etendez-vous que je vous lave un peu cela. Les fauves ont ceci d'embêtant c'est que tout s'infecte avec eux.

Comme un enfant Alexandre se laissa ôter sa cape. L'inconnu l'étala sur le sol, le fit se coucher dessus et, ayant mis le bras touché à nu, il entreprit de le nettoyer avec de la neige. Cela brûlait un peu, mais Alexandre n'avait rien d'un douillet. Il serra les dents jusqu'à ce que l'autre ait fini.

— Ce n'est pas grave. Aucune artère n'a été sectionnée et l'hémorragie est déjà arrêtée. Il n'empêche, cette bête aurait pu choisir un autre côté pour choir. Tu ne trouves pas?

Alexandre regarda son sauveur qui lui souriait. C'était un homme d'une trentaine d'années, vêtu de cuir, la figure franche et décidée, respirant la santé et la bonne humeur.

— Qui êtes-vous?

—Ne te préoccupes donc pas de cela, mon garçon. Regarde plutôt si tu possèdes un mouchoir propre que je te fasse un pansement. Tu ne peux pas rester infiniment ainsi, tu attraperais vite froid.

Alexandre tendit le linge demandé et l'homme le banda avec adresse en prenant soin de ne pas lui faire mal.

— Te voilà bien. Tu peux te mettre debout?... Excellent. Dans une semaine tu ne conserveras plus qu'un mauvais souvenir de ton aventure et une petite cicatrice. Mais qu'elle idée de se promener un soir de "sang des loups"...

— Vous êtes au courant, s'étonna Alexandre.

— De quoi?

— De ce nom que l'on donne dans la région au crépuscule quand il est rouge.

— Pourquoi pas.

Des bruits de branches froissées interrompirent l'homme qui se dirigea vers son fusil abandonné contre un arbre, mais cette fois ce n'était que le mulet, qui las, d'attendre, venait sans doute voir ce qui se passait.

— Ce n'est que ton pégase. J'aime autant cela, mon arme était déchargée

L'homme caressa le museau de l'animal qui, reconnaissant, lui lécha la main de sa langue râpeuse.

— Mais il est très sociable... Sais-tu mon garçon qu'avec la nuit qui arrive tu ne peux guère repartir sans gros risques. Le col de Nappremont a une mauvaise réputation ...

Alexandre laissa voir son étonnement.

— Mais comment êtes-vous au courant de tout cela! Je ne vous ai jamais vu dans la région.

— Je préfère toujours ne pas être remarqué.

— Ah!... Enfin je vous dois la vie; ce serait bien mal vous remercier que de vous harceler de questions.

— N'exagérons rien, mais viens à mon campement. Tu seras mon invité pour cette nuit. J'allais allumer le feu lorsque je t'ai aperçu. Alors ne voulant pas attirer ton attention par la fumée j'ai attendu.

— Que je sois passé... mais je n'avais pas besoin d'une fumée pour découvrir les empreintes que vous aviez laissées sur la neige.

— J'espérais qu'elles vous échapperaient.

— Je ne sais si je dois le regretter ou m'en réjouir, jugea Alexandre, mais je les ai vues. Si j'avais passé mon chemin je ne serais sans doute pas blessé, mais je ne vous aurais pas rencontré.

Souriant à nouveau l'homme haussa les épaules.

— Allons, venez vous réchauffer près du feu. Ce qui est fait est fait.

— Je vous remercie mais je dois poursuivre mon chemin.

— Mais il fait déjà unit et vous êtes blessé... c'est impossible.

— Ce qui m'est impossible, c'est de rester.

Alexandre avait prononcé cette phrase d'un ton si étrange que l'inconnu le dévisagea curieusement.

— Où allez-vous donc?

Ce fut au tour d'Alexandre de hausser les épaules.

— Que vous importe. Mais soyez sûr que je me souviendrai toujours vous devoir la vie. Si d'aventure vous passez au château de Valone, demandez Alexandre.

— Parce que vous êtes le cadet de Valone. J'ignorais à qui j'avais l'honneur, mais cela ne m'empêchera pas de vous juger bien déraisonnable.

— Vous n'avez peut-être point tort... Aidez-moi à me remettre en selle.

Privé d'un bras, la montée fut pénible. Alexandre se servit finalement du cadavre de l'ours comme d'un marchepied ... qu'il soit au moins bon à quelque chose.

— J'ai l'impression de me conduire comme un ingrat à votre égard, dit-il à l'inconnu avant de partir, n'oubliez pas de venir à Valone...

C'est alors qu'une idée s'impose à l'esprit d'Alexandre. Une idée si simple qu'il était impardonnable de ne pas y avoir songé plus tôt.

— Vous ne connaissez pas Hugo, par hasard?

— Si.

L'homme se méfiait. Il était réticent, mais cet aveu suffisait à Alexandre pour lui permettre de s'engager plus avant.

— Vous avez entendu parler de la fontaine du chevalier? de Christophe?

Cette fois l'inconnu ne répondit pas. Dans l'obscurité on devinait la surprise peinte sur ses traits.

— Vous...

— Je vais rejoindre Christophe. Vous aviez rendez-vous à la fontaine du chevalier n'est-ce pas? Vous êtes le passeur.

— J'ignorais que vous soyez au courant, monsieur de Valone.

— Je le suis. Bien par hasard. Hugo est mort et je l'avais recueilli au château où en comme il délirait il a prononcé quelques mots qui m'ont intrigué. Ensuite tout s'est enchainé. Jusqu'à ce soir où mon meilleur ami est en prison et Christophe malade.

— Hugo est mort! Le roi, malade!

— Malheureux, ne l'appelez jamais ainsi!

Les environs sont pleins de policiers et d'espions. C'est parce que je me rends au chevet de Christophe que je dois refuser de rester auprès de votre feu.

— Mais où est-il donc? S'il en est ainsi tout est changé. Je vous accompagne. J'ignorais tous ces drames.

Tandis que l'inconnu réunissait son bagage, Alexandre apprit qu'il s'appelait Benoît, que son retard provenait des difficultés qu'il avait eues à "semer" la police au retour d'une expédition en Bavière. Ils se remirent en route en pleine obscurité et parvinrent sans encombre sur l'espèce de dos d'âne que formait le col en sa partie la plus élevée. En été on pouvait se rendre compte de son étrange formation géologique, véritable amas de cailloux d'origines diverses que pour une mystérieuse raison un glacier avait cru bon de déposer en cet endroit; mais en hiver il était recouvert d'une telle couche de neige que cette particularité échappait aux regards. La redescente fut par contre beaucoup plus difficile. Le raidillon qui menait au monastère ne se discernait même plus et, gênés par la nuit, les deux compagnons devaient prendre garde aux avalanches toujours menaçantes, la pente étant très raide.

Chemin faisant, Alexandre expliquait la situation à son nouvel allié.

— Ces officiers au château, il n'était plus possible d'y conserver Christophe. Je l'ai fait partir pour une cache que nous avions dans la montagne. Ce n'est pas très gai sans doute pour lui, mais au moins est-il en sécurité.

— A en juger par la direction que nous prenons il ne doit pas être loin de la fontaine du Chevalier, fit remarquer Benoît montrant qu'il gardait son sens de l'orentation en dépit de la nuit.

—C'est exact. Il se trouve dans les ruines d'un ancien moustier qui n'est pas à une demie lieue de la fontaine.

— L'hôtellerie des croisés, s'exclama le passeur!

— Vous la connaissez!

— Non, mais j'en ai plusieurs fois entendu parler. Je l'ai cherchée en vain pendant plus de trois semaines... J'avais fini par croire qu'il n'en restait plus aucune trace.

— Hé bien, vous verrez tout à l'heure, ou plutôt demain, car ce soir nous ne verrons rien du tout, vous verrez demain qu'il y a des ruines assez importantes. C'est justement le fait qu'on ne puisse les apercevoir sans "être dessus" qui les a fait choisir par mon frère Olivier pour y établir un refuge...

Benoît le passeur allait à pied tandis qu'Alexandre affaibli par sa blessure avait préféré demeurer sur son mulet. La neige, très molle, retardait beaucoup leur progression.

— Ce n'est pas trop plaisant par ici, constata l'homme au bout d'un moment. Savez-vous que vous êtes un téméraire de vouloir franchir ce col en pleine nuit. Tout à l'heure une petite boule d'une once à peine va se mettre à rouler, elle en entraînera d'autres et puis... nous arriverons en bas plus rapidement que nous le souhaitons.

— Cela fera moins un gain de temps, plaisanta Alexandre.

— C'est une façon de voir, mais n'oubliez pas qu'il faut jamais tenter la montagne...

Benoit ne finit pas sa phrase. Un grondement se fit entendre au loin. D'abord faible, puis son intensité alla en croissant. Cela devint un véritable tonnerre se répercutant à tous les échos des vallées et des cirques. Le massif entier sembla habité par quelque démon tapageur dont le plaisir était de faire à la fois trembler le ciel et la terre. Ce phénomène parut autant plus impressionnant qu'on ne voyait rien et qu'en dehors d'un vacarme extraordinaire aucune modification n'était sensible autour d'eux. Pour parler Alexandre attendit que les derniers bruits se fussent éteints.

— Vous aviez raison. Je préfère ne pas m'être trouvé là-dessous...

— Et comment donc! Mais prenons garde.

Les avalanches surviennent toujours en séries. Je vais tenir la bride de votre mulet pour qu'il ne fasse pas d'incartade...

Une demie heure plus tard la lune se leva. Elle resta en partie voilée, mais l'obscurité ne fut plus aussi totale, ce qui permit à Benoît de voir que, longeant une épaisse forêt, ils se dirigeaient vers une immense falaise dont la tache sombre leur barrait la route.

Bientôt quelques mélèzes arrachés intriguèrent Alexandre. Sautant de sa monture il prit pied sur un sol entièrement raviné, sens dessus dessous. Il se tourna vers Benoît. Sans qu'un mot fût prononcé ils tombèrent d'accord.

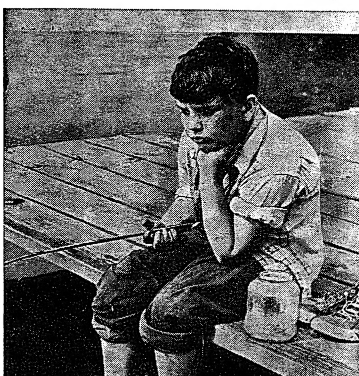
— Oui, vous avez raison, c'est ici qu'a eu lieu l'avalanche de tout à l'heure. Dans le fond nous pouvons être rassurés, on dit que cela ne se reproduit jamais deux fois au même endroit la même jour.

— Je sais, seulement... seulement... attendez!

Alexandre était soudain saisi d'une horrible crainte. Il courut vers la base de la falaise, trébuchant à plusieurs reprises contre des blocs abandonnés par le torrent de neige. Le sol y était bouleversé, les lieux impossibles à reconnaître. L'avalanche venue heurter de plein fouet la falaise y avait rebondi en un choc d'une vioence inouie! Des rochers lourds comme des maisons et dont il connaissait l'ancienne position s'étaient déplacés comme du gravier!

Trouvant enfin quelques repères il chercha l'ouverture du boyau qui menait à la cache de ce côté. Bientôt Alexandre dut renoncer: l'entrée avait disparu sous des tonnes de neige bien tassée qu'il ne fallait pas songer mettre moins de huit jours à déblayer!

(à suivre)



Savoir attendre. Tout le monde sait que pour être bon pêcheur, il faut souvent être patient, savoir attendre. Par exemple, sait-on que le brochet met jusqu'à 50 heures pour digérer son repas, et qu'il ne mordra pas tant que sa digestion ne sera pas faite?

Le directeur du Devoir explique "le dilemne du Québec"

Sous le titre: "le dilemne du Canada français", M. Claude Ryan, directeur du Devoir a publié dans la dernière livraison (avril 1965) de l'influente revue trimestrielle américaine "Foreign Affairs", un important article.

Dans cet essai d'une quinzaine de pages, M. Ryan fait tout d'abord, à l'intention d'un lecteur cultivé mais non familier avec l'histoire politique récente du Québec, un rappel succinct des événements qui ont conduit à la "révolution tranquille". Evoquant les divers facteurs qui ont provoqué la victoire du parti libéral en juin 1960 et la réélection du gouvernement de M. Lesage en 62. l'auteur estime que le nationalisme ou le néo-nationalisme a sans doute été le plus puissant, associé, il est vrai à d'autres soucis ou aspirations: épuration de la chose publique, modernisation de l'administration, restauration d'un climat de liberté réelle et de pratiques démocratiques, etc.

Un problème permanent

M. Ryan rappelle ensuite que comme tous les peuples, les Canadiens français ont constamment rêvé de former une société homogène et que la question du statut de leur nation a toujours été au premier rang des préoccupations des intellectuels historiens, littérateurs et de beaucoup d'hommes politiques. Il était dès lors inévitable, que dans le climat de ferveur et de dynamisme entourant l'accession au pouvoir du régime de M. Lesage, la question se posât en termes nouveaux et avec insistance. D'où la tendance à parler non plus de la "province" mais de l'Etat du Québec et à présenter le Québec comme l'Etat national des Canadiens français. M. Ryan rappelle ensuite la personnalité et les positions de M. René Lévesque, membre influent du cabinet et qui l'est resté bien que le chef du gouvernement, M. Lesage, ait souvent marqué son opposition aux thèses de son ministre et se défende, lui, d'être nationaliste.

Les deux réponses

Pour le directeur du Devoir, la présence dans le même gouvernement de ces deux hommes politiques symbolise éloquemment le dilemne classique du Canada français, dilemne qui prend aujourd'hui un nouveau relief et une nouvelle acuité. Ce dilemne s'exprime plus précisément dans deux écoles ou deux tendances. La première est formée par ceux qui retiennent "l'hypothèse canadienne" et qui considèrent que, tout compte fait, le Canada français a bénéficié de son appartenance à la fédération canadienne et continuera davantage à en bénéficier sous réserves que certaines injustices soient corrigées et que la répartition des compétences entre le pouvoir central et les provinces fédérales soit modifiée et que le Québec puisse jouir d'un certain statut particulier.

Et l'auteur souligne que même si en principe ces revendications paraissent acceptables à un grand nombre d'anglo-Canadiens, leur mise en pratique sera difficile, notamment dans les domaines de l'économie et de la sécurité sociale et dans tout ce qui a trait à la planification.

Mais il est une autre tendance, également puissante et répandue, qui peut se résumer dans le slogan: Québec d'abord. Les tenants de cette thèse estiment que la fédération a été néfaste au total pour le Canada français et que les concessions d'ordre culturel ou linquistique qui lui sont présentement consenties ne résolvent pas le problème fondamental de la coexistence de deux nations, dont l'une, la canadienne-française, serait selon eux incarnée par le Québec. Ils réclament la reconnaissance officielle de deux nations, dont chacune aurait son Etat national: les deux Etats nationaux auraient l'autonomie interne complète et une partie de la souveraineté externe. Bref, il s'agirait d'une véritable Confédération d'Etats quasi souverains et associés pour certains domaines considérés comme d'intérêt commun. En conclusion, M. Ryan estime que pour l'instant la majorité des Québécois sont favorables à l'hypothèse canadienne, à condition que des réformes profondes interviennent prochainement et que le Québec bénéficie d'un statut particulier dans la fédération. Sinon, l'autre thèse pourrait l'emporter.

L'enfant qui est soumis à une discipline par trop rigide et qui se fait constamment morigéner finit souvent par présenter des troubles du comportement. S'il a l'impression de ne pas être aimé, il pourra agir en désobéissant et en faisant des crises afin d'attirer l'attention.

2,000 jeunes vies perdues annuellement

En 1963, quatre sur dix des victimes des quelque 1,289 accidents fatals survenus aux piétons du pays étaient des enfants de moins de 15 ans. Le bilan canadien des accidents chez les enfants s'établit annuellement à 500,000 blessés et 2,000 morts.

Selon la Ligue canadienne de la sécurité et le Conseil canadien de la sécurité routière, co-auteurs de la Journée de la sécurité de l'enfant (le dimanche 2 mai), "Plus tragique encore que toutes ces statistiques impersonnelles est le manque total de raison pour presque toutes ces pertes de jeunes vies." La Ligue et le Conseil attribuent le blâme aux parents, car disent-ils, la raison première des accidents chez les enfants au jeu est le manque de surveillance.

Le 2 mai, la Ligue et le Conseil enroleront le concours actif du clergé, des groupes de parents et instituteurs, des organisations féminines, des clubs de service, des organes de sécurité — de tout adulte disponible — en vue de faire comprendre à chaque citoyen la responsabilité qui lui incombe de veiller sur la sécurité de l'enfant. "Ce sera une journée de prise de conscience générale, déclarent la Ligue et le Conseil, une journée pour chacun de reconnaître le devoir qui lui incombe d'inculquer à chaque enfant des habitudes journalières de sécurité."

$33,770.00

Voilà ce que l'A.C.F.A., par son Service de Sécurité familiale, a procuré aux familles éprouvées de ses membres

Beaumont	—	2 réclamations	$2,480.00
Bonnyville	—	3 réclamations	2,170.00
Donnelly	—	4 réclamations	1,755.00
Edmonton	—	10 réclamations	4,795.00
Falher	—	4 réclamations	3,470.00
Girouxville	—	2 réclamations	2,435.00
Holyoke	—	1 réclamation	500.00
Jasper	—	1 réclamation	500.00
Jean-Côté	—	1 réclamation	500.00
LaCorey	—	1 réclamation	500.00
Lafond	—	1 réclamation	810.00
Legal	—	1 réclamation	500.00
Marie-Reine	—	1 réclamation	500.00
Nampa	—	1 réclamation	1,935.00
Picardville	—	1 réclamation	1,035.00
St-Albert	—	2 réclamations	1,895.00
St-Edouard	—	4 réclamations	2,205.00
St-Isidore	—	1 réclamation	125.00
St-Paul	—	6 réclamations	3,935.00
Thérien	—	3 réclamations	1,100.00
Végreville	—	1 réclamation	500.00
Vimy	—	1 réclamation	125.00
		52 réclamations	33,770.00

Réclamation en cours: McLennan $720.00

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité familiale" de l'ACFA

M. Eugène Trottier, propagandiste,
Tél.: 422-2736
10008 - 109 rue, Edmonton

des journaux anglophones disent:

l'unité, non l'uniformité

The Examiner (Peterborough) — L'un des inconvénients de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme provient de ce que la grave situation de la société canadienne exige que ses délibérations soient prises sérieusement.

La commission et le débat concernant les problèmes de la minorité du Canada ont donné lieu à une effusion d'opinions aussi fantaisistes que variées. Une xénophobie fondamentale qu'un grand nombre de personnes s'efforcent de dispenser à grandes doses de bonne volonté est à l'origine de cette satisfaisant des problèmes du Canada dépend pour une large part de la rapidité avec laquelle ce courant de préjugés pourra être éliminée. On verra également si les gens peuvent contrôler suffisamment leurs sentiments instinctifs à l'endroit des étrangers pour garder les préjugés dans les limites.

Les droits civiques, les droits humains, les droits provinciaux, les haines personnelles et les références, la race, le patriotisme et la loyauté sont autant de courants populaires dans l'éthos canadien. Il suffit de tout réduire en termes de craintes régionales ou de groupes pour que tous ces droits soient compréhensibles. Le bon sens devrait nous enseigner que le meilleur moyen d'éliminer l'anxiété et de réduire l'avantage régional dans la vie canadienne réside dans un dénominateur social commun — l'unité et non l'uniformité ainsi que le premier ministre Pearson l'a signalé lui-même.

L'occasion d'atteindre cet objectif ne se présentera pas, aussi longtemps qu'on ne reconnaîtra pas sur une grande échelle que si le Canada doit aller de l'avant, il doit mettre de côté les rancoeurs et les soupçons. Peut-être la Commission royale d'enquête sera-t-elle utile sous ce rapport en permettant à tous ceux qui ont une crotte sur le coeur de dire ce qu'ils pensent, et, en ce faisant, d'éliminer l'amoncellement de malentendus acrimonieux qui se sont accumulés au cours des années.

hâte inquiétante

The Star (Toronto) — La hâte avec laquelle certains gouvernements provinciaux ont approuvé la formule proposée pour amender la constitution canadienne a quelque chose d'inquiétant. Six provinces — Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Alberta et l'Ile du Prince-Edouard — ont en effet approuvé la formule Fulton-Favreau tandis que les autres provinces se proposent d'en faire autant dans un proche avenir . . .

La formule, qui a été adoptée lors d'une conférence fédérale-provinciale, en octobre dernier, a été conçue, ainsi que l'indique la phraséologie technique, dans le but de "rapatrier" la constitution — c'est-à-dire pour mettre fin au présent système en vertu duquel les amendements à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique doivent passer par le Parlement britannique, et pour fournir des moyens permettant que la constitution soit amendée chez nous.

En vertu du nouveau système sur lequel on s'est mis d'accord, les amendements futurs seraient effectués par le Parlement canadien, mais ils seraient subordonnés à certaines restrictions qui ont pour but de sauvegarder les droits des provinces.

La plus importante de ces restrictions incluses dans la nouvelle section qu'on se propose d'ajouter à l'AANB se lit comme suit;

Aucune loi faite sous l'empire de cette partie . . . affectant n'importe quelle clause de la Constitution du Canada en ce qui a trait:

A — Aux pouvoirs d'une législature provinciale de légiférer;

B — Aux droits ou aux privilèges accordés, ou acquis par la Constitution canadienne à la législature, ou au gouvernement d'une province;

Les clauses A et B ont donc pour effet de rendre impossible, sans le consentement de toutes les provinces tout aussi bien que du Parlement fédéral, tout amendement à la partie la plus importante et la plus contentieuse de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique — le partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces.

N'importe quel gouvernement provincial aura le droit de véto en ce qui concerne toute modification en ce domaine, même si cette même modification jouit de l'appui populaire à travers le pays. Aucun autre Etat fédéral au monde ne possède un règlement aussi sévère concernant les amendements.

Le fait de geler la constitution de cette façon serait une mesure déjà suffisamment grave si tout le monde au Canada était totalement satisfait de l'organisation existante. Mais, en fait, cette camisole de force survient à une période où le mécontentement en ce qui a trait à l'AANB est fort répandu et où des demandes surgissent de toutes parts pour des changements radicaux .

Cette course à bride abattue pour adopter la formule de rapatriement de la constitution devrait être interrompue assez longtemps pour y ajouter une clause prévoyant la convocation d'un congrès constitutionnel d'ici deux ou trois ans pour étudier la possibilité de procéder à une revision complète de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. C'est ridicule de geler la constitution avant que nous décidions de quel genre de constitution nous avons besoin et ce que nous désirons en ce 20e siècle, principalement avant que le Canada anglais se mettent d'accord.

respect pour le drapeau

The Journal, (Edmonton) — Il n'y a aucun doute sur ce sujet: il est inconvenant d'utiliser le drapeau canadien comme auvent pour la devanture d'un magasin.

Le premier ministre Pearson a tout à fait raison quand il dit que cet exemple et d'autres semblables démontrent la nécessité de posséder un code régisant l'utilisation du drapeau.

Naturellement, les Américains, qui sont reconnus pour leur amour débordant pour leur patrie, se sont donnés un des codes les plus élaborés pour protéger leur drapeau étoilé. Des sanctions sévères sont prévues pour punir toute violation de ce code.

Nous ne croyons pas que ce soit conforme à la nature canadienne d'entourer l'unifolié d'autant de formalité, de rigidité et de respect. Néanmoins, la convenance élémentaire exige que soit condamnée toute conduite déraisonnable à l'endroit de cet emblème.

Qui plus est, il serait très utile de posséder des instructions claires et précises sur des questions telles que comment procéder pour mettre le drapeau en berne. Dans notre ville, par exemple, certains drapeaux en berne sont tantôt à mi-mât, tantôt à l'une ou l'autre extrémité du mât.

Peut-être que le comité parlementaire qui a arrêté le choix de l'unifolié pourrait rédiger un code convenable.

un peu de français

Le Herald (Lethbridge) — Une émission radiophonique en français émission radiophonique en français au bilinguisme dans cette région. C'est peut-être exiger trop d'un poste privé, mais il n'y a aucun doute que Radio-Canada pourrait s'en charger. Le poste d'Etat à Calgary pourrait présenter une telle émission comme s'il s'agissait d'une affaire de routine.

Elle pourrait consister soit en un bulletin de nouvelles, soit en un cours, ou comprendre les deux à la fois. Les auditeurs ne seraient pas uniquement de langue française car il y en aurait aussi de langue anglaise désireux de conserver ou d'améliorer leur connaissance du français, sans compter les écoliers et les étudiants . . .

Se familiariser avec la langue française est l'un des problèmes les plus ardus auxquels aient à faire face les Canadiens de langue anglaise désireux de devenir bilingues. Cela est également vrai des Canadiens français du Québec qui désirent se perfectioner en anglais.

les députés inexcusables

The Herald, (Penticton, C.-B.) — La Chambre des communes, ou plutôt 171 des 265 députés présents en Chambre, le 29 mars, méritent des félicitations pour avoir adopté le régime de retraite. L'approbation du Sénat ne fait aucun doute. Ce grand projet entrera en vigueur le 1er janvier 1966 et tous les Canadiens en bénéficieront. Ce plan n'est pas parfait, mais il constitue une réponse globale au méli-mélo de plans de "pension" sous l'empire desquels les citoyens de ce pays ont travaillé et un remède aussi aux tragiques omissions.

Cependant, nous ne pouvons ne pas tenir compte du fait que 94 députés, dont M. Diefenbaker, n'étaient pas présents en Chambre lorsque le vote a été pris sur la plus importante mesure législative de toute la session. Le chef du crédit social, M. Robert Thompson, n'a pas voté non plus. Où se trouvaient ces représentants du peuple au moment du vote?

Est-ce de cette façon qu'on se comporter aux Communes? Faire des pieds et des mains durant les débats et faire montre d'apathie lorsque vient le moment de se prononcer?

Nous pouvons excuser quelques députés dont l'absence au moment du vote est motivée par des affaires pressantes, mais ce n'est certainement pas le cas pour 35 p.c. des députés. Nous ne pouvons faire autrement que de conclure que les députés qui n'ont pas voté en ce lundi se sont abstenus et cela équivaut à une désapprobation.

guerre froide

The Toronto Telegram — Sous le titre "Guerre froide", l'éditorialiste commente la déclaration du gérant du club Canadien, après la prise de corps des joueurs avec ceux du club Maple Leaf.

Sammy Pollock, le gérant des Canadiens de Montréal, a réduit à son plus bas niveau moral la bataille Leafs Canadiens lorsqu'il l'a attribuée au biculturalisme.

Il était pourtant clair pour tout le monde que les deux équipes étaient motivées non par le préjugé racial mais par le noble idéal de la victoire. On pourrait cependant douter de ce qu'ils voulaient gagner, au juste. Dans le cas présent, le spectacle était annoncé comme une partie de hockey.

Une étude des noms des participants suggère que si la bagarre était culturelle. Car les deux "nations fondatriturele. Car les deux "nations fondatrices" n'étaient pas seules en cause.

Par exemple, il y avait des joueurs comme Terry Sawchuk, Frank Mahovlich et Peter Stemkowski, du côté de l'équipe de Toronto et quelques gars comme Charlie Hodge, Gump Worsley, Terry Harper et Dick Duff dans celle de Montréal. De quelle sorte de biculturalisme s'agit-il donc?

A ceux qui ne connaissent pas la politique canadienne, ce frottement doit paraître plus biologique que biculturel — une sorte d'expérience primitive pour découvrir ce que peut encaisser une anatomie humaine bien huilée.

La politique et la science mises de côté, toutefois, il serait plus réconfortant pour les amateurs et aussi pour les participants, si à compter de maintenant les deux equipes jouaient au hockey et oubliaient le reste.

c'est le principe

The Sun. (Vancouver) — Un aperçu de ce que signifie le bilinguisme pour un Canadien français a été fourni la semaine dernière lorsque les membres de langue française du Bureau des Gouverneurs de la radiodiffusion s'offensèrent de ce qu'on n'ait pas prévu l'embauchage d'un interprète pour la conférence de quatre jours à Vancouver. Voici les remarques de l'éditorialiste:

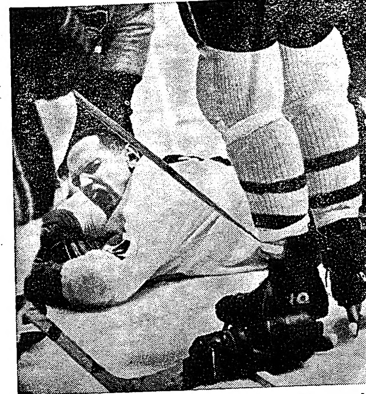
Pour les gens de la Coombie-Britannique pour qui les problèmes de bilinguisme et de biculturalisme sont géographiquement lointains, l'incident peut sembler d'irréalisme.

Les membres canadiens-français furent incapables d'obtenir un interprète satisfaisant à la dernière minute et durent se contenter de parler anglais, ce qu'ils font bien.

"Pourquoi alors faire tout ce tapage?" a demandé un Colombien ahuri. "Pourquoi n'ont-ils pas parlé anglais tout de suite?"

C'est le principe de la chose, bien sûr, sur lequel insistent les Canadiens français.

Certaines demandes des Français pour l'égalité peuvent sembler aller trop loin. Par exemple, certains Canadiens français pensent que les juges de la Colombie-Britannique devraient être bilingues, au cas où ils pouraient avoir à juger une personne parlant français. Mais même ceux qui trouvent cette exigence exagérée doivent être prêts à admettre que dans un pays officiellement bilingue, les procédures des commissions et bureaux nationaux et autres institutions similaires devraient pouvoir être poursuivies dans les deux langues.



Victime du hockey. La victoire des Canadiens dans la semi-finale a été assombrie par l'accident survenu à leur défense Jacques Laperrière qui semble dire: 'une cheville cassée, ça fait mal, les gars!'

Nous pouvons progresser vers l'unité et la compréhension

Deux causeries prononcées récemment par des Canadiens éminents devraient intensifier notre prise de conscience d'une réalité bien établie: l'existence de la nation canadienne.

Au cours d'une causerie prononcée à Régina dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de la Saskatchewan, le gouverneur général affirme que le grand espoir du Canada est fondé sur l'unité par la compréhension.

"Tous" ajoute-t-il "nous constituons les fils du tissu canadien; pris isolément nous pouvons fort bien nous déchirer et nous briser, mais ensemble, nous formons une étoffe entière qui peut résister à l'usage le plus dur. C'est là, en somme, ce que vous enseignent l'histoire de votre province et celle du Canada."

"En effet, il est évident que le pays et les provinces sont tellement interdépendants que l'on ne peut guère dissocier la prospérité de l'un de celle des autres. Si l'un est atteint du cancer de la dépression économique, les autres en subiront sûrement les effets."

D'autre part, M. Fowler, président de la société Canadian Pulp and Paper Association, avait lui aussi une opinion précieuse à émettre sur l'unité et la compréhension, ce qu'il fit à l'occasion du banquet annuel de l'Association, le 29 janvier dernier. Il affirma que l'un de nos problèmes essentiels, celui des relations intérieures entre Canadiens français et Canadiens anglais. était en bonne voie d'être résolu.

M. Fowler poursuit: "J'ai parlé de cela il y a un an et j'ai insisté sur l'importance de cette tâche. Au cours de l'année dernière, nous avons entrepris de régler nos problèmes constitutionnels. Nous avons mis au point de nouvelles méthodes de coopération entre les gouvernements fédérals et provinciaux."

"A mon avis, les deux races fondatrices ont commencé à mieux se comprendre. Le Canada français s'intègre davantage au reste du pays et nombre de ses théoriciens modérés commencent à se faire entendre. Plus que jamais, le Canada anglais se rend compte de la nécessité et de l'importance de la création d'un Canada vraiment bilingue et biculturel. Nous en sommes même au point où nous pouvons rire et plaisanter ensemble au sujet de nos problèmes intérieurs."

A la lumière des déclarations de ces deux personnalités canadiennes, il est clair qu'en tant que nation, nous sommes en mesure d'entreprendre les lourdes tâches qui nous attendent et d'oublier nos échecs et notre incertitude à l'égard de l'avenir.

Du nouveau! On a beau dire et faire, la commission royale B & B provoque des remous en tous sens, des conversions même. Voici Mme McGibbon, présidente de l'IODE (Iperial Daughtes of the Empire), qui annonce des mesures de bilinguisme pour ses 'filles': leur nom est officiellement traduit en français — L'Ordre impérial des Filles de l'Empire —, et leurs documents sont de plus en plus traduits en français.

Hommage à Mgr Irénée Lussier

Les Diplômés de l'Université de Montréal rendront hommage, samedi le 8 mai prochain, à Mgr Irénée Lussier qui terminera son second mandat de recteur le 1er juin. Il sera remplacé par un laïc.

Afin de permettre à tous les Diplômés de mieux mesurer les progrès réalisés par l'Université depuis 1955, une visite guidée du campus précédera la cérémonie d'hommage au recteur laquelle se déroulera au grand auditorium de l'Université. Un vin d'honneur et un buffet termineront la journée.

De nombreuses personnalités religieuses et civiles ont déjà manifesté leur intention de participer à cette réunion qui rassemblera plusieurs milliers de diplômés.

Le Comité d'organisation de la fête est présidé par Monsieur Robert Baillargeon, Ing. et se compose de MM. Jean-Guy Décarie, Président de l'Association des Diplômés, André Ouimet, André Bachand, Jean Gratton, Ing. et Lionel Lemay.

deux nouveaux timbres

Le ministre des Postes a annoncé qu'il émettra le 28 avril deux nouveaux timbres de cinq cents portant les emblèmes floraux et les armoiries du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Le timbre consacré au Manitoba porte en effigie le crocus des prairies, qui a été choisi comme emblème floral officiel de cette province en 1906. Il est de format horizontal et ses couleurs sont vert, brun et violet. Le cornouiller, qui a été choisi comme emblème floral officiel de la Colombie-Britannique en 1956, illustrera le deuxième timbre dont les couleurs seront vert, jaune et violet. Il est lui aussi de format horizontal.

Trois épaves encombrent le fleuve

Trois épaves de navires coulés font actuellement obstacle à la navigation dans le St-Laurent.

Outre celle du cargo allemand "Transatlantic" qui a sombré dans le chenal du lac St-Pierre samedi et réduit l'espace navigable à 275 pieds au lieu des 500 et 600 pieds ordinairement offerts par le chenal, les navigateurs doivent modérer autour de deux autres épaves dans le passage de l'Ile-au-Coudre.

L'une de ces épaves est celle du cargo "Leecliffe Hall" dont le mât perce encore la surface de l'onde au large de St-Joseph-de-la-Rive. Il s'est englouti peu après sa collision contre le cargo "Apollonia", le 5 septembre 1964. L'autre est celle du cargo "Tritonica" qui a coulé dans une soixantaine de pieds d'eau, le 20 juillet 1963, entraînant la mort de 34 marins. Ces deux épaves n'ont pu encore être enlevées.

Les mariages d'adolescents

85 p.c. sont des échecs

(CCC) — Une enquête scientifique menée pour le Service de Préparation au Mariage de Montréal à l'été 1964 a révélé que 85 p.c. des mariages des 19 ans et moins sont des insuccès. Après deux ans de travail sur le problème des mariages d'adolescents, dont l'une des parties est âgée de 18 ans ou moins, le S.P.M. de Montréal, grâce à une subvention du Ministère de la Famille de la Province de Québec, a commandé une étude qui permettait de connaître l'ajustement marital de ces adolescents.

Le problème est d'envergure chez les catholiques canadiens-français du diocèse de Montréal il y a annuellement de 1,300 à 1,400 mariages d'adolescents, soit 15 p.c. du total de ces mariages.

L'objet de l'enquête

Le S.P.M. chargea deux étudiants en sociologie, Mlle Madeleine Trottier et M. André Normandeau de l'Université de Montréal de leur faire connaître la valeur et la stabilité des mariages d'adolescents. Il s'agisait donc de pouvoir comparer le succès marital des adolescents avec un groupe dit adulte et de cerner les différents facteurs qui contribuent au succès ou à l'insuccès de leurs mariages. L'enquête avait donc pour but de contrôler l'hypothèse de base suivante: "Le mariage contracté à un âge adolescent, c'est-à-dire à 18 ans ou moins, a moins de chances d'ajustement marital qu'un mariage contracté à un âge dit adulte, c'est-à-dire 22 ans et plus.

L'enquête a consisté à interviewer 129 femmes choisies au hasard d'un échantillonnage de 4,562 cas. De ces femmes, 45 avaient 17 ans et moins au moment de leur mariage, 40 avaient 18 ans et 44 avaient 22 ans. Les questions étaient reparties sur quatre thèmes pouvant indiquer un degré de satisfaction ou d'insatisfaction maritale: la définition des rôles, le consensus, les valeurs affectives et la satisfaction avec le mariage et avec l'époux. Comme le temps peut influencer l'ajustement des époux l'échantillonnage s'est fait à partir des femmes mariées depuis 5, 10 ou 15 ans, c'est-à-dire qui se sont mariées en 1949, 1954 et 1959.

Pour les personnes auxquelles l'enquête s'adressait, le succès marital s'évalue en termes d'accord sur les définitions de rôles propres à chacun des conjoints et de qualités se rapportant à ces rôles plutôt qu'en termes de valeurs affectives. Selon la définition même des épouses un mari idéal est un pourvoyeur économique, un homme sobre, un homme compréhensif et un bon père de famille. L'épouse idéale s'occupera avant tout de ses enfants, aura le souci de la propreté dans sa tâche de ménagère, sans trop négliger son mari. On accorde beaucoup moins d'attention à la vie affective.

Le succès marital et l'âge des époux

La première constatation que l'enquête révèle est que le succès marital est proportionnel à l'âge de la femme au moment du mariage. Parmi celles qui se sont mariées à22 ans, 79 p.c. sont heureuses alors que seulement 40 p.c. des femmes mariées à 17 ans et moins le sont.

C'est aussi dans cette dernière catégorie que nous observons le plus grand nombre de femmes séparées, soit 7 sur un total de 11. Trois femmes, mariées à 18 ans, sont séparées alors qu'une seule, mariée à 22 ans, est séparée. Une brisure nette se manifeste entre 17 et 18 ans. Celles qui se marient à 18 ans réussissent leur mariage dans une proportion de 57 p.c. tandis que celles qui se marient à 17 ans et moins ne réussissent que dans une proportion de 40 p.c. La femme qui se marie à 18 ans est donc dans une situation intermédiaire entre l'adolescence et l'âge adulte. Une conclusion évidente, conclusion évidente, confirmée par les recherches américaines, s'impose en assurant un meilleur ajustement marital aux femmes qui se marient à un âge dit adulte. Ceci est confirmé par le fait que 79 p.c. de ces couples sont heureux alors que seulement 52 p.c. des couples dont la femme a 18 ans ou moins sont heureux.

Une autre importante constatation ressort de l'enquête lorsque l'on considère l'âge du mari au moment du mariage Ici encore le succès est directement proportionnel à l'âge. Lorsque le mari a 19 ans ou moins au moment du mariage, 15 p.c. seulement des couples parviennent à un ajustement marital. Dès que l'homme se marie à 20, 21 ou 22 ans. 71 p.c. de succès est obtenu chez ces couples. Une plus forte proportion de succès, soit 77 p.c. est atteinte lorsque le mari a 23 ans et plus en se mariant. A compter de 20 ans, il y a une augmentation graduelle du succès marital avec l'augmentation de l'âge du mari au mariage: lorsque le mari a 19 ans ou moins, il y a 10 p.c. de succès; à 20 ans, il y a 65 p.c., à 21 ans, il y a 72 p.c.; à 22 ans, il y a 76 p.c. et à 23 et plus il y a 77 p.c. de succès.

Une troisième conclusion s'impose lorsque l'on met en relation le succès marital et la différence d'âge entre les époux. En général lorsqu'il y a succès chez la femme mariée à 17 ans et moins, l'époux a au moins 3 ans de plus que sa conjointe. Ce qui signifie que même si l'épouse est très jeune mais que l'époux a une maturité plus grande, les chances de succès sont plus grandes.

Une autre constatation, qui est non moins effarante pour les travailleurs sociaux et pour ceux qui s'occupent de la famille, lorsque l'on considère l'âge comparatif des époux alors que les deux conjoints ont 19 ans et moins, est de savoir que ces couples ont un taux d'insuccès de 85 p.c. En 1964, il y eut 447 de ces mariages. Il y a donc très peu de chance de succès lorsque les deux ont moins de 19 ans. Dans l'échantillonnage de l'enquête, sur 33 couples de cette catégorie d'âge, il y en a 16 dont les deux époux ont 17 ans et moins. Un seul de ces seize a enregistré un succès marital. Sept de ces couples adolescents sont séparés. La proportion des couples heureux s'élève à 70 p.c. lorsque le mari a 20 ans et plus même si l'épouse n'a que 18 ans et moins, et elle atteint 81 p.c. lorsque les deux conjoints ont 22 ans et plus.

Bien que la facteur de l'âge comparatif soit prédominant dans le succès marital, celui-ci est aussi relié aux conditions socio-économiques. Les couples où les deux conjoints se sont mariés à 19 ans et moins ont en majorité, actuellement, un statut socio-économique inférieur. Au moment de leur mariage, les deux tiers des maris n'avaient aucune économie en se mariant et 90 p.c. des couples avaient $500.00 et plus de dettes. Lorsque les deux conjoints se sont mariés à un âge adulte (22 ans et plus) la situation est inverse. Pour les couples dont l'épouse avait 18 ans et moins et l'époux 20 ans et plus au moment du mariage, une situation économique inférieure n'est pas reliée à un insuccès marital. Nous résumons ainsi nos conclusions: pour la femme qui se marie très jeune ou à 18 ans ou moins, l'âge de son conjoint revêt un caractère primordial. Un âge plutôt adulte du mari au moment du mariage constitue une ressource principale dans l'ajustement marital. En plus, si un niveau de vie plutôt faible ne compromet le bonheur conjugal, il semble qu'un équilibre économique doit être apporté au départ par un minimum d'économies. Une éducation plus poussée peut aussi augmenter ses chances de succès marital.

Les parents des adolescents

La plupart des mariages impliquant une épouse de 18 ans ou moins provient d'un milieu socio-économique inférieur. Cependant, parmi les facteurs qui constituent l'arrière-plan culturel, l'intégration au groupe familial s'avère un des plus importants en vue de l'ajustement marital futur chez les enfants. Si les parents sont en désaccord ou malheureux, si des difficultés trop nombreuses surgissent dans les relations avec les parents, il semble que l'individu soit moins bien préparé pour réussir sa vie conjugale. Dans ce cas, il tendra à quitter le foyer très tôt et peut-être à considérer surtout son groupe d'âge comme principal groupe de référence. Les mariages précoces issus de cette situation aboutissent en grande majorité à un échec. Si les parents sont heureux et si les relations parentales se déroulent dans une atmosphère d'entente et de compréhension, les chances d'ajustement marital peuvent être accrues. Dans ces cas, lorsque la femme se marie à un jeune âge, il ne s'agirait pas d'un mariage-réaction pour quitter un milieu défavorable, mais peut-être davantage de la recherche d'un statut adulte, ce qui pourrait expliquer le choix ici d'un époux plus âgé. L'atmosphère familiale n'est cependant pas le seul facteur contribuant à l'adaptation future dans la vie conjugale. Malgré son importance, l'âge comparatif du couple au moment du mariage conserve toujours une grande influence.

Le désir de l'enfant est un autre trait qui différencie les couples adultes et adolescents. Chez les couples adultes 88 p.c. de ceux qui désiraient un enfant au début de leur vie conjugale sont heureux alors que chez les couples adolescents 93 p.c. de ceux qui ne désiraient pas un enfant au début de leur vie conjugale ont un insuccès.

Il y a une proportion décroissante des couples qui habitent avec des parents ou beaux-parents selon que l'âge au mariage est plus élevé. Chez les mariages précoces la cohabitation avec les parents semble néfaste puisque pratiquement tous les couples ayant eu des difficultés avec les parents sont malheureux.

La pratique religieuse chez les deux conjoints est remarquée plus souvent chez les couples où au moins un des deux conjoints était d'âge adulte au moment du mariage. Les mariages précoces ont la plus forte proportion de couples non pratiquants.

Conclusions

Ce sont là les constatations les plus significatives que le Service de Préparation au Mariage a pu tirer de cette enquête. Elles lui permettront une action plus éclairée et plus efficace auprès des adolescents, auprès des parents, et aussi auprès des prêtres de paroisses.

Selon l'enquête, le mariage des adolescents, lorsque les deux partenaires ont 19 ans ou moins, est fortement à déconseiller puisque seulement 15 p.c. d'entre eux réussissent leur mariage.

Une autre observation générale ressort de l'enquête: le milieu favorable de l'épouse a une influence sur son mariage. Lorsqu'il y a entente et compréhension dans son milieu familial, la jeune fille de 18 ans ou moins épouse généralement un conjoint d'âge adulte. Donc pour l'épouse de 18 ans et moins un milieu familial favorable favorise un bonheur conjugal.

Lorsqu'il y a désaccord, l'adolescente tend à quitter son foyer pour se joindre à un conjoint de son âge, mariage qui aboutit généralement à un échec. Donc le milieu familial heureux favorisera l'épouse même si elle a 18 ans et moins parce qu'elle choisit un adulte pour conjoint.

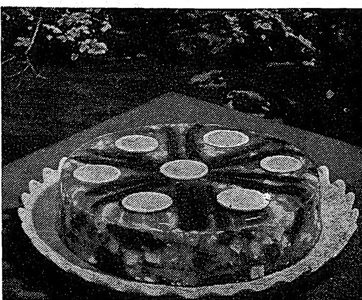
Déjà le S.P.M. de Montréal a présenté à la Commission Nadeau, chargée de la révision du Code civil de la Province de Québec, un mémoire qui demande de hausser l'âge minimum du mariage pour la fille et pour le garçon de 12 et 14 ans à 16 et 18 ans. Il prépare aussi ces jeunes adolescents en leur donnant, par des rencontres avec des couples-parrains, une préparation aussi complète que possible au mariage. Il conseille aussi, à ceux qui le peuvent, de suivre les Cours de Préparation au Mariage.

Le Service de Préparation au Mariage est un organisme de l'Action catholique de Montréal qui organise depuis 20 ans les Cours de Préparation au Mariage qui se donnent dans les paroisses du Diocèse de Montréal. Quelques 100,000 fiancés ont suivi ses cours depuis 1944. Près de 9,000 fiancés ont participé en 1964 aux Cours qui ont pu être organisés grâce aux quelques 800 collaborateurs, célibataires, couples mariés, médecins, infirmières, notaires et prêtres.

On peut se procurer, pour la somme nominale de deux dollars une copie de l'étude sur les chances d'ajustement marital des adolescents de Montréal au Secrétariat du S.P.M. de Montréal, 1207 rue Saint-André, Montréal 24, (Tél.: 288-4261).

A Montréal, 75 p.c. des immeubles sont occupés par des locataires, et le reste par les propriétaires; à Toronto, la proportion est à peu près exactement inversée.

SALADE PRINTANIERE EN GELEE



Selon les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, les oeufs sont abondants ce printemps. C'est pourquoi elles suggèrent de combiner oeufs et asperges frais dans la confection de mets nourrissants tel la salade que vous voyez ci-dessus. Des pointes d'asperges d'un vert brillant et des oeufs blancs et dorés sont disposés ça et là dans une gelée au goût délicat. Servez tout d'abord un potage crème puis la salade dans une coupe de laitue; accompagnez le tout de petits pains chauds beurrés. C'est délicieux!

La Section des consommateurs
Ministère de l'Agriculture
du Canada, Ottawa.
MAI 1965



Le premier ministre de Terreneuve, Joey Smallwood, fait son tour d'Europe pour attirer des industries dans sa province. Les Finlandais viendront probablement y installer un moulin à papier. Visitant Moscou avec l'ex-vice-président Nixon, des Etats-Unis, il suggéra un moyen pour améliorer les relations entre la Russie et les Etats-Unis: 'Que Nixon se présente aux élections en Russie, que Nikita K se présente à Washington.' — Il paraît que ses interlocuteurs n'ont pas mordu à la suggestion!

CLUNY

Dimanche dernier, M. et Mme Louis Cretin recevaient la nouvelle de Sacramento qu'ils étaient grands-parents pour la deuxième fois. Leur fille Denise (Madame Donald Fisher) de Sacramento, Californie donnait naissance à un autre garçon. Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Mesdames Denis et Louis Cretin recevaient des nouvelles de Madame Léa Gibeau qui est présentement en voyage à Montréal. Elle doit revenir bientôt.

Les dames de la paroisse faisaient le grand ménage de l'église il y a une couple de semaines.

Samedi le 10 avril, M. et Mme Willie Dubois fêtaient leur 25ème anniversaire de mariage. Le banquet et grande soirée se tenaient à la salle publique. Plusieurs venaient de St-Paul, St-Albert, La Colombie, Calgary et Edmonton. Plusieurs jolis cadeaux leur furent présentés par les parents et amis, en plus les gens de la place leur présentèrent une belle coutellerie d'argent, service pour huit. Tous semblèrent très bien s'amuser, un excellent goûter fut servi.

Madame Albert Gauthier revenait chez elle après un séjour de deux semaines à l'hôpital.

M. Raymond Rougeau travaille maintenant à Calgary dans un bureau d'auditeurs.

Mlle Lilliane Laprise est chez elle pour les vacances de Pâques.

Mme Dora Simonin est allée passer la semaine de Pâques chez sa soeur Mme Louis Simonin de Calgary.

M. Léon Simonin de Kelowna, Colombie Canadienne, est ici pour une vacance.

M. et Mme Neil Belcher (Dorinne Beaudin) et famille venaient passer la fin de semaine chez leurs parents.

Les familles Hervé Laprise et Louis Cretin allaient passer le dimanche de Pâques à Taber chez M. et Mme Jim Henderson (Charlotte Laprise).

Mme Agathe DeHemptine de Calgary passait la fin de semaine chez sa soeur Mme H. Laprise.

Nous avons eu une assez belle température pour la semaine sainte.

JOUSSARD

Notre dernière partie de cartes eut lieu le 4 avril, Mme E. L'Heureux et M. Roger Dubé furent les heureux gagnants.

Notre grand bingo du 11 avril fut un grand succès, nous y annonçâmes les gagnants de la série: Mme E. Casavant et M. Bertin Dubé.

Les prix d'assiduité à cette série furent attribués à Mme Thérèse Dubé et M. Guy L'Heureux.

La rafle fit d'autres heureux: Stuart Krupa, Viviane Couturier et Ivor Jihnson.

Nous désirons remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès par leur travail, leurs dons, leur présence. Grand merci à tous.

Sont venus en visite de Langley, B.-C., M. et Mme Rosaire Charrois avec leurs petits garçons.

La famille de M. et Mme Roland Bédard s'est rendue à Edmonton le 10 avril, pour prendre part aux noces d'ors des grands-parents, M. et Mme Bédard.

M. E. Casavant est en voyage d'affaire à Edmonton.

Soyons fiers de parler français

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Charles H. Blais, Edmonton
M. André Vincent, Bonnyville
M. Paul-Emile Busque, Thérien
M. Benoit Gagné, Vimy
M. Henri Lusson, Clyde
M. Richard H. Martin, Edmonton
M. Emile J. Plouffe, Vegreville
Rév. Père Ferdinand Sauvé, o.m.i., Joussard
M. Josaphat S. Baril, Edmonton
M. Ghislain Bergeron, Edmonton
M. Léopold Bergeron, St-Isidore
M. Lucien Charbonneau, Mallaig
M. Etienne P. Hébert, St-Albert
M. Marcel Chevrette, Québec, P.Q.
M. Georges H. Lafrance, St-Paul
M. Edouard A. L'Heureux, Beaumont
M. Alby Richard, Edmonton
M. Alphonse Routhier, St-Paul
M. Alphonse L. Tremblay, Lafond
M. Antonin J.D. Audy, Grand Centre
M. Omer J.O. Belland, St-Paul
M. Charles-Eugène Boucher, Jean Côté
M. Philippe Shank, Clyde

ST-JOACHIM

Mme Thérèse Shaw a pasé la fin de semaine à Calgary, chez sa soeur Mme R. Hancock. Elle était accompagnée de son fils David.

Mme A. Lauzon, de Kimberley, C.-B. est actuelement chez sa mère Mme Morin.

M. A. Godin de Québec est en visite chez sa fille et son gendre, M. et Mme Charles Fournel.

M. et Mme Lucien Bédard ont eu la visite d'un neveu, M. Claude Bourdages de Montréal.

Meilleurs voeux à Mme Irenée Turcotte, hospitalisée à l'Hôpital Général.

Décès

Le 9 avril dernier, à l'Hôpital St-Joseph d'Edmonton, est décédé M. J. Edmond Brassard, âgé de 79 ans. La mort est venue le cueillir à la suite d'une longue maladie, soufferte avec une très grande résignation à la volonté divine. Originaire de la Province de Québec, M. Brassard s'était installé à Beaumont en 1907. En 1951, il avait quitté la ferme pour s'établir à Edmonton.

Outre son épouse, le défunt laisse deux enfants et cinq petits-enfants: Mme Bruce Cairns (Jeannettec de Calgary et Mme Gilbert Courdine (Marie-Claire) d'Edmonton. Lui survivent également 4 soeurs et 3 frères: Mesdames Alice Rodrigue et Rosalie Masse d'Edmonton, Albée Bérubé de Twin Bridges Montana; Messieurs Adjutor Brassard de Leduc, François Brassard de Sundry et Rosario Brassard de Looma.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Joachim, le 12 avril.

Remerciements

La famille Brassard remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui offrir des marques de sympathie, soit par des offrandes de messes, de fleurs, de télégrammes, de bouquets spirituels, ou encore par leurs visites ou leur présence aux funérailles.

PLAMONDON

Nous espérons que tous ont eu de Joyeuses Pâques.

Les offices de la semaine sainte ont été suivis avec beaucoup de dévotion, grâce à la nouvelle liturgie qui nous fit mieux comprendre le mystère de la Passion et la joie de la Resurrection. Il y eut un baptême durant la Vigile Pascale, la petite fille de M. et Mme Harold Hynik.

Récemment notre petit hameau a été incorporé en village. Le maire est M. Philippe Plamondon, les conseillers sont MM. Evangélste Côté et Charles Gaudet.

Les étudiants sont heureux d'être parmi les leurs pour un congé. Du collège St-Jean nous avons Reed et Léonard Gauthier, Vincent Plamondon et Leslie Bélanger. De l'Université, Mlle Rina Gauthier.

M. Paul Piquette participe à la réunion de l'A.T.A. à Edmonton ces jours-ci.

Nous apprenons avec regret que M. Raymond Lord, qui s'est trouvé de l'emploi à Sedgewick, doit y amener sa famille.

Mme Emile Plamondon poursuit ses traitements contre l'arthrite à Edmonton. Mme Georges Plamondon a subi une opération à la Miséricorde, Mme Siméon Duperron a été amenée d'urgence à l'hôpital du Lac-la-Biche.

Pour la fête de Pâques nous étions heureux de voir un bon nombre d'anciens paroissiens et de parents venus de partout, trop nombreux pour les énumérer.

VIMY

Mme Bernadette St-Arnaud est arrivée parmi nous après avoir passé l'hiver chez sa fille, Mme Emile Laplante.

Une veillée-surprise eut lieu chez M. Albréda Fortier à l'occasion de son anniversaire de naissance.

M. et Mme Mike Heins et famille, de Westlock, sont déménagés ici. M. Heins doit se bâtir un nouveau garage bientôt.

Comme c'est la coutume, nous avons eu de la belle visite à Pâques, des anciens de la place, des parents et des amis.

M. et Mme Jack Burns sont allés visiter leur fils Billy à la Rivière--la-Paix.

Prompt rétablissement à M. François Fortier hospitalisé à Edmonton.

Annonces classées

PROFESSEURS DEMANDES

Le Conseil des Ecoles Séparées d'Edmonton sollicite des applications de la part de professeurs qualifiés pour tous les grades, à commencer au 1er septembre 1965.

Appliquez auprès de M. F.-E. Connelly, directeur du recrutement des professeurs, Ecoles Séparées d'Edmonton, 9607-106e rue.
Téléphone: 429-2751.

PROFESSEURS DEMANDES

Professeurs demandés pour l'école de Beaumont.
1 pour grade 3
1 pour grade 6
1 pour grade 7, 8 ou 9
Contactez:
L. Beaudoin, Principal.
Ecole de Beaumont,
Beaumont, Alberta.
(C 30-6)

PROFESSEURS DEMANDES

St-Aubin S.D. no 24 — Chauvin, Alberta a besoin un maître ou maîtresse pour grades 4 - 5 - 6 - enrollement — 22.
Commençant 1er Sept. 1965 - Salaire
3000 3600 4200
4700 5600 6600
Chauvin est un village bilingue.
Ecrire à R. Delemont, Chauvin, Alberta

MAGASIN A VENDRE

Magasin général avec chiffre d'affaires de $50,000. En plus, revenu supplémentaire de $100.00 par mois provenant d'agences.

Résidence à même le magasin. Bâtisse, stock et fournitures $18,000. Ecrivez casier 27, La Survivance.

Les jeunes et la retraite

Samedi soir, le 24 avril, il y aura soirée à l'Auditorium du St. Mary's High, pour tous les étudiants d'Edmonton-Sud.

Les revenus de cette soirée iront pour aider la construction de la future maison de retraites pour jeunes, qu'on se propose d'ériger à l'ombre de l'Etoile du Nord, à St-Albert.

Entrée, $1.00.

ATTENTION PETITS ET GRANDS . . .
JEUNES ET VIEUX . . .

LA GRANDE DATE APPROCHE . . . L'EVÉNEMENT ATTENDU DE TOUS

LA CABANE A SUCRE

Cette année LA CABANE sera plus grande que jamais, Elle aura lieu dans un nouveau local, et présentera plus de variétés que jamais auparavant.

LA DATE : Le 8 mai 1965.

L'ENDROIT : Le "SPORTEX", terrain de l'exposition, Edmonton.

L'HEURE : Commençant à 5 h 00 avec le souper aux fèves et aux crêpes.

EN VEDETTE : Un orchestre de dance, et l'Ensemble S.L.C.

GRANDS PRIX:

Une croisière au-dessus d'Edmonton par avion AIR-CANADA, qui sera décernée au cours de la soirée à cinquante personnes. La croisière aura lieu le lendemain de LA CABANE.

Venez en foule . . . vous amuser . . . vous délecter vous rajeunir

Chronique du disque

musique enchanteresse

par Rodolphe Laplante

La Compagnie Columbia nous présente dans la série Epic LC-3890 de la musique de Moussorgsky, de Ravel et Stravinsky.

De Stravinsky nous avons la Suite de l'oiseau de feu. De Moussorgsky et de Ravel ou nous présente "Images ou Reflets à une exposition".

George Szell dirige l'Orchestre de Cleveland.

....Nous n'avons pas besoin d'expliciter la valeur de ces différentes pièces. Elles sont connues et depuis trente, voire quarante ans, elles sont au programme des grands orchestres.

Un bel enregistrement.

Dans la série Columbia ML-6111 nous avons un enregistrement de André Kostelanetz portant titre "Cordes romantiques" ou en anglais "The Romantic Strings."

La musique de Kostelanetz est toujours agréable.

Je signale quelques uns des airs contenus dans le disque qui nous occupe, tout d'abord Intermezzo; Vieux refrains", "Sérénade"; "Danse Hongroise"; "Humoresque"; "Ma prière"; un Ave Maria de Bach-Gounod; un Ave Maria de Schubert, puis Andante cantabile et diverses autres pièces.

Tout cela est extrêmement moelleux, prenant et propre à susciter en chacun de nous des résonnances très poétiques.

Comme troisième enregistrement nous pointons un Columbia ML-6077. Léonard Bernstein présente du Bernstein. C'est la Philharmonique de New-York qui est en cause.

Les trois épisodes de la danse avec l'ouverture à Candide sont extraites de l'oeuvre "On the Town".

Revenons en arrière. Le Ballet qui nous occupe nous présente divers airs "Danse d'ouverture"; "Scène at the bar"; "Pas de deux"; etc. puis trois variations l'un sur un air de galop, de valse et de danse et une grande finale.

Quant aux extraits de Candide on nous présente "The great lover displays himself" et "Pas de deux" (Lonely Town) et la finale "Time Square".

Musique qui ne vieillit pas, qui est agréable et comme on peut dire pour le précédent disque qu'elle est au répertoire de tous les orchestres de l'Occident.

En quatrième lieu voici un enregistrement Columbia ML-6087. Nous avons ici les valses romantiques préférées ou selon le titre anglais "Favorite Romantic Waltzes" avec l'Orchestre de Philadelphie avec Eugène Ormandy comme directeur.

Nous ne soulignons que quelques airs: "La grande valse brillante" tirée des Sylphides; "La valse" tirée de Beauté endormie, de Tchaikowsky; "Valse de la dame en rouge" tirée de Gaieté parisienne; du pétillant Offenbach; la Valse extraite de sérénade pour cordes de Tchaikovsky, etc. De plus La valse du Baron extraite de Gaieté parisienne d'Offenbach que les Montréalais et ceux qui se sont rendus au Théâtre Saint-Denis ont pu apprécier avec la troupe Barrault-Renaud qui avait offert au public de Montréal l'immortel opérette Gaieté parisienne. Il y a de plus des extraits de Casse-noisette.

Un enregistrement pétillant comme un champagne, doux, enivrant, plein de folles gaietés . . . à la parisienne.

Rodolphe Laplante

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

Lundi au Vendredi

6.50—ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio-réveil
8.28—Manchettes
8.30—Radio-réveil
8.45—Auj. dans l'histoire
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—La Rigodon
9.45—Propos, fantaisies, chansons d'autrefois
10.15—Témoignages
12.30—Journal agricole
12.45—Vie de femmes
1.30—Partage du jour
2.00—A nous, mesdames
3.05—A nous, mesdames
4.45—Salut les copains
5.45—Radio actualités au jour le jour, sports, nouvelles
5.50—Chronique sportive
5.55—Nouvelles
6.00—Les plus belles voix
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Les plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—30 minute d'infor.
7.30—(selon le Jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
11.00—Sous l'abat-jour
11.55—Radio-ouest
12.05—Pensée du soir Fin des émissions

Lundi:

1.30—Les souris dansent
7.00—Le Clavecin
7.15—Serenade
7.30—Revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes

Mardi:

1.30—Entretiens chansons
7.00—D'amour et de chansons
7.30—Petit ensemble vocal
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Concerts sym.

Mercredi:

1.30—Les souris dansent
7.00—Toute la gamme
7.30—Serenade
8.30—Concert du mer.

Jeudi:

1.30—Entretiens chansons
7.00—Temps de ref.
7.30—Récital d'orgue
8.30—Petites symphonies
9.15—Paysages et musique
9.30—Place publique

Vendredi:

1.30—Les souris dansent
7.00—Toute la gamme
7.30—Chasse a l'Inconnu
8.30—Petit concert
9.00—Chorale du Canada français
9.30—Serenade

Samedi:

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7,30—Nouvelles
7.00—Musique en tête
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.28—Manchettes
8.45—Auj. dans l'histoire
9.00—Tante Lucille
9.30—Par un beau samedi
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Beau samedi AM
11.00—Radio-journal
11.10—Par un beau . . .
11.15—Vers demain
11.30—Par un beau . . .
12.00—Angélus
12.02—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Rivière-la-paix vous invite
1.30—Visite chez les Chansonniers
2.00—nouvelles
2.02—Salut les copains
3.00—Radio-journal
3.05—Salut les copains
3.58—Nouvelles
4.00—Prog. italien
4.30—Musique pour tous les goûts
5.00—Radio-journal
5.10—Musique pour tous les gouts
5.55—Chronique sportive
6.00—Radio-journal et reportage
6.30—N.H.L.
8.45—Samedi soir avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Samedi soir avec Paul
12.00—Nouvelles

Dimanche:

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Prog. Cris
9.30—Ballade musicale
10.00—Météo
10.02—Ballade musicale
10.30—Terre Nouvelle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dinant
1.00—Prog. italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.00—Prog. allemand
4.30—Heure du rosaire
5.30—Opéra du dimanche
8.00—30' d'infor.
8.30—Cabaret du soir
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Terre nouvelle
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles et sports sports
12.05—Recueillement Fin des émissions

FILM . . .

RIDE THE WILD SURF
Adultes et Adolescents

Américain. 1964. 101 min. Pathécolor. Comédie dramatique réalisée par Don Taylor avec Fabian, Shelley Fabares et Tab Hunter.

Trois jeunes gens, Jody, Steamer et Chase, se rendent à Hawaii, pendant leurs vacances, pour y pratiquer le sport du surfing. Au cours de leurs allées et venues, ils font la connaissance de trois jeunes filles, Brie, Augie et Lily, dont ils s'éprennent. Chase et Augie font ensemble des rêves d'avenir. Tout finit le mieux du monde par un grand concours de surfing dont Jody sortira vainqueur.

Ce chassé-crosé d'aventures sentimentales n'est qu'un prétexte à présenter une exhibition haute en couleurs d'un sport de plus en plus populaire sur les plages américaines.

Appréciation morale: Ce spectacle constitue un divertissement anodin.

* * *

HELL IS FOR HEROES
Adultes

Américain. 1962. 90 min. Drame de guerre réalisée par D'on Siegel avec Steve McQueen, Fess Parker et Nick Adams.

Durant la seconde guerre mondiale, un groupe de G.I.'s reçoit la mission de déloger un bataillon allemand installé quelque part le long de la ligne Siegfried. Pendant quarante-huit heures de véritable agonie, ils doivent lutter pas à pas et donner à l'ennemi l'impression qu'ils sont très nombreux et puissamment armés.

On peut douter de l'opportunité de faire revivre aux spectateurs, vingt ans après l'événement, les horreurs des combats de la dernière guerre contre l'Allemagne.

Réalisation, montage, étude de caractères, interprétation, tout concour à faire de ce film une oeuvre de qualité.

Appréciation morale: Ce film est une condamnation de la guerre. Le réalisme et la violence de certaines scènes font réserver l'ensemble aux adultes.

Le chapelet à CHFA

P. N. Durant la saison du gouret, nous regrettons de ne pouvoir diffuser le chapelet le samedi soir.

AVRIL

22—M. le curé et paroissiens, Guy
23—Famille de Mme B. Gagnon, Edmonton
26—Paroisse St Albert
27—Dames de Ste-Anne, St-Vincent
28—Famille Eddie Rivard, Legal
29—Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton
30—Vieillards du Foyer Youville

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

Informations Larousse

Une exposition Viollet - le - Duc

Cette exposition s'ouvre à Paris, à l'hôtel de Sully, pour marquer le 150e anniversaire de la naissance du célèbre architecte et écrivain.

A vrai dire, Viollet-le-Duc n'est pas né en 1815, mais en 1814. Dès sa vingtième année, il exposa au Salon des études intéressantes, puis il visita l'Italie, la Sicile et la France.

Attaché aux travaux de restauration de la Sainte-Chapelle de Paris, Viollet-le-Duc commence sa carrière de restaurateur: églises de Vézelay, de Montréal (Yonne), hôtels de ville de Saint-Narbonne, églises de Notre-Dame de Poissy, Saint-Nazaire de Carcassonne, Notre-Dame de Semur-en-Auxois, etc. En 1845, il obtient, au concours, la restauration de Notre-Dame de Paris, puis devient architecte de la basilique de Saint-Denis.

En 1849, Viollet-le-Duc se partage entre les restaurations de la Cité de Carcassonne, de la cathédrale d'Amiens et de la salle synodale de Sens. Un décret le nomme alors inspecteurs général des édifices diocésains. Il a la haute main sur tous les travaux de restauration médiévale. Une campagne entreprise par lui et Mérimée aboutit, en 1863, à la réorganisation de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, où une chaire d'esthétique et d'histoire de l'art lui est confiée. Mais son cours sur le développement de l'art en France au Moyen Age soulève à tel point contre lui les passions académiques qu'il doit se démettre de sa fonction, où Taine lui succède.

Viollet-le-Duc a encore à reconstituer, pour Napoléon III, le château de Pierrefonds. Durant le siège de Paris, il rend d'excellents services à la défense, comme lieutenant-colonel de la légion auxiliaire du génie. Après la guerre, il est appelé à restaurer la cathédrale de Lausanne. Les opinions politiques radicales dont il se fait alors adeptes et les jugements qu'il formule dans les journaux contre l'Empire le font taxer d'ingratitude. En 1874, il est élu conseiller municipal pour le quartier Montmartre et se signale par son opposition à Thiers.

La renommée doit beaucoup à ses écrits savants et clairvoyants: "Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle", oeuvre magistrale illustrée d'après ses dessins, "Essai sur l'architecture militaire au Moyen Age", "Dictionnaire du mobilier français jusqu'à la Renaissance", "Monographie de Notre-Dame de Paris", "Description du château de Pierrefonds", "d'un hôtel de ville et d'une cathédrale".

Sa doctrine en matière de restauration était qu'un édifice doit être rétabli moins selon l'état dans lequel on le trouve qu'en fonction des principes architectoniques dont découlent ses formes. Les déductions tirées par lui et par ses disciples des vestiges authentiques ont été souvent critiquées, moins pour elles-mêmes que parce que leur application rend impossible toute interprétation différente.

(Extrait du Grand Larousse Encyclopédique en dix volumes, qui vient de paraître.)

tribune-libre

Les statues dans nos églises

M. le Rédacteur,

Plusieurs personnes se plaignent que leur église a été vidée de toutes les statues. Ces plaintes sont justifiées, car il s'agit là d'une extravagance qu'il faut corriger, en réagissant avec le calme et le respect convenables.

En effet, le IIe Concile du Vatican, qui a retenu la doctrine traditionnelle de l'Eglise, a déterminé ce qui suit, dans sa Constitution sur la liturgie: "On maintiendra fermement la pratique de proposer dans les églises des images sacrées à la vénération des fidèles; mais elles seront exposées en nombre restreint et dans une juste disposition, pour ne pas éveiller l'étonnement du peuple chrétien et ne pas favoriser une dévotion mal réglée" (n. 125).

Sans doute, il est nécessaire de réprimer les abus, de quelque nature qu'ils soient, qui peuvent se glisser dans les meilleures pratiques de dévotion; et c'est ce qu'à fait le IIe Concile du Vatican. En effet, dans certaines églises, il y a, ou du moins il y a, beaucoup trop de statues, et il fallait revenir à plus de modération en ce domaine. Toutefois, la répression des abus dans l'uage des statues ne doit pas conduire à leur réprobation ou à leur disparition complète.

Le texte de la Constitution conciliaire est par lui-même très clair, mais il ne fait que traduire la doctrine que l'on découvre dans toutes les interventions formelles de l'Eglise à ce sujet, au cours des siècles. En effet, se sont prononcés en ce sens le Concile, de Nicée en 787, le IVe Concile de Constantinople en 869, la XXVe session du Concile de Trente en 1563, etc.

Cette doctrine de l'Eglise ne présente donc aucune équivoque, et il est certain que ceux qui ont agi avec une bonne intention en faisant disparaître toutes les statues de certaines églises, en remettront en place quelques-unes, selon le juste milieu exigé par le IIe Concile du Vatican.

Ovila Melançon, c.s.c.
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

Un couple au Concile

Mexico (CCC) — M. José Alvarez Icara, âgé de 44 ans, et son épouse Luiz Maria, âgée de 42 ans, ont été nommés auditeurs conciliaires. C'est le premier couple désigné en cette qualité.

Les époux Alvarez Icara, qui ont onze enfants et en attendent un douzième ont été les fondateurs du Mouvement des Familles chrétiennes, qui réunit actuellement quelque 12,000 familles de 52 diocèses mexicains. M. José Alvarez Icara, qui est ingénieur, a été élu, lors du récent Congrès du mouvement qui s'est déroulé au Pérou, président du Secrétariat latino-américain du Mouvement des familles chrétiennes.

Durant la présente campagne, la Société canadienne du cancer espère prélever $4,211,175 — de cela, $421, 175 devrait venir des albertains.

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
Saint-Albert

DAMES
27 au 29 avril
Mme Eloi Pétrin, Tél. 488-5266
Mme Arthur Piché, Tél. 488-7924
Mme Thérèse Rondeau, Tél. 489-0626
Mme Gérard Leblanc, Tél. 599-6315



La pensée du dimanche

Le 25 avril — Quasimodo

Le Christ ressuscité se montre non pas à tout le peuple, mais à des témoins choisis: à ceux qui ont bu et mangé avec lui. C'est Pierre qui l'affirme dans les Actes des Apôtres (10, 37-43). Au Canada, les Fondateurs de l'Eglise furent des témoins choisis. Comme les Apôtres, ils ont reconnu Jésus, ils ont suivi ses instruction, sont devenus pêcheurs d'âmes, ont participé au mystère eucharistique et à l'expansion du Royaume. Nous sommes leurs fils spirituels: reconnaissons Jésus dans la foi et sous la croix, devenons ses apôtres en nourrissant notre zèle à la table fraternelle de l'Eucharistie.



Retraite fermée pour dames. A l'Etoile du Nord, une retraite pour dames de langue française sera donnée du 27 au 29 avril. Mme Léda Pétrin est une des organisatrices. Vous pouvez communiquer avec elle pour vous enregistrer: 10233-114e rue, tél. 488-5266.

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 26 au 30 avril)

LUNDI: Jean-Louis Brouillé, S.J., "Une revue d''Actualité'."

MARDI: Marcel Marcotte, S.J., "Dois-je avouer mon passé à mon fiancé?"

MERCREDI: Henri Guindon, S.J., "Dans la société des trois Grands."

JEUDI: Guy Poisson, P.S.S. et Gilbert Charron, "Le mariage civil obligatoire: solution nouvelle ou dépassée?"

VENDREDI: Mgr Salès, évêque de Natal (Brésil), "Les 'Soeurs-curé'."

CHFA – 680 – 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — [illegible] — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Ca paie de tout savoir!

Lettre au cultivateur

crédit agricole aux anciens combattants

Depuis 1945, plus de 90,000 cultivateurs et petits propriétaires ont reçus du crédit en vertu des dispositions de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Le crédit agricole demeure encore accessible aux anciens combattants établis sur des terres mais, aux termes de la Loi, le délai ultime pour s'en prévaloir expire le 31 octobre 1968.

Cette forme d'aide financière est offerte aux chefs des fermes familiales ainsi qu'aux propriétaires de fermes commerciales désirant se constituer une exploitation rentable.

Aux anciens combattants établis sur des fermes familiales ou commerciales, la Loi prévoit le consentement de prêts pour n'importe quelle fin propre à accroître le revenu agricole et ainsi améliorer le niveau de vie de l'exploitant. Le montant maximum des prêts est prévu par la Loi selon la capacité de remboursement de l'emprunteur. Dans le cas des chefs de fermes familiales, le revenu non agricole entre aussi en ligne de compte, en établissant la capacité de remboursement.

Des conseillers compétents en crédit agricole, postés à divers endroits dans le Canada, sont à la disposition des anciens combattants afin d'étudier leurs besoins de crédit. Si l'on ne connaît pas le nom et l'adresse du conseiller de sa région, ou si l'on désire obtenir plus de renseignements, on n'a qu'à s'adresser au

Directeur,
Office de l'établissement agricole des anciens combattants
Ministère des Affaires des anciens combattants
Ottawa

mesures de sécurité contre l'incendie

On signale chaque année environ 5,000 incendies entraînant des pertes d'une valeur de plus de 10 millions de dollars. Ainsi, des biens de famille d'une valeur inestimable et de l'équipement indispensable montent en fumée. On peut même se compter chanceux si tous les membres de la famille s'en tirent indemnes.

On peut prévenir la plupart des incendies si l'on prend certaines précautions et, restreindre les pertes si l'on sait quoi faire en cas de feu.

Sonnez l'alarme pour avertir les occupants.

Organiser l'évacuation rapide de l'édifice en feu.

Sans tarder appeler les pompiers. Ne faire usage du téléphone que d'un endroit sûr et quand tous sont sortis.

Combattre l'incendie de l'extérieur des bâtiments s'il y a le moindre danger de le faire à l'intérieur. Sortir les instruments agricoles et les bestiaux des autres bâtiments que le feu peut atteindre.

Mesures préventives — Inspecter les lieux afin d'y découvrir les causes possibles d'incendies: fumeurs, installations électriques, systèmes de chauffage, substances inflammables et état des bâtiments.

Installer des paratonnerres sur les constructions principales. De place en place munir les clôtures de conduites vers la terre.

Même si l'on prend bien des précautions, chaque ferme est exposée à recevoir tôt ou tard, la visite de l'incendie: les feux d'herbes, par exemple, peuvent causer un désastre lorsque des bâtiments se trouvent sur leurs chemins. On a cependant plus de chances d'éviter de lourdes pertes si l'on est préparé pour combattre l'incendie. A cet effet le cultivateur prudent voit à:

N'acheter, pour lutter contre l'incendie, que de l'équipement approuvé, facile à maintenir en bon état, et à faire fonctionner par tous les temps.

Tenir ce matériel à portée de la main.

S'assurer que chacun sait s'en servir.

Maintenir le matériel en bon état de service.

Il faut pouvoir atteindre le feu et l'éteindre où qu'il se déclare; bâtiments en colombage, liquides inflammables, matériel électrique, lots boisés. Râteaux, pelles, haches, balais, pioches, sont autant d'outils utiles pour lutter contre le feu: un baquet de terre est efficace pour éteindre un commencement d'incendie.

Publication utile

Les mesures de sécurité contre l'incendie à la ferme sont exposées en détail dans la publication "Protection contre l'incendie à la ferme", préparé par le Commissaire fédéral des incendies avec le concours des agents du ministère de l'Agriculture du Canada, des prévôts d'incendie et des commissaires des incendies provinciaux. Cette publication se vend 15¢. l'exemplaire, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.

Publications gratuites

La Division de l'information
Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa
vous offre les publications

no 1025, "La culture du maïs": choix de la variété — préparation du sol — semis — désherbage — répression des insectes et des maladies — récolte.

no 1241, "Nouvelles variétés de pommes hâtives". Actuellement à l'impression; paraîtra sous peu.

Un discours de Paul VI sur les Juifs indispose les Israélites

Rome — La question de la responsabilité du peuple juif dans la mort de Jésus-Christ vient de rebondir à la suite de l'homélie que le pape a prononcée dimanche dernier au cours de la messe célébrée devant l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Guadelupe.

En effet une dépêche a été adressée au cardinal secrétaire d'Etat Amleto Cicognani par MM. Sergio Piperno et Elio Toaff, respectivement président de l'Union des communautés israélites italiennes et grand rabbin, dans laquelle les deux personnalités juives expriment "leur douloureuse stupeur devant la confirmation de l'accusation faite au peuple juif d'avoir tué Jésus" et ajoutent: "Ainsi se renouvelle l'antique accusation de déicide, source de séculaires et tragiques injustices à l'égard des Juifs, à laquelle des affirmations solennelles du concile du Vatican semblaient avoir mis fin pour toujours".

En effet, à la troisième session du concile, les évêques ont approuvé une déclaration préliminaire à l'effet que le peuple juif comme tel ne pouvait être tenu responsable de la crucifixion du Christ. Le texte final de la déclaration sera soumis au vote des Pères conciliaires à la quatrième session.

Paul VI a développé le thème de l'incompréhension des hommes

Dans son homélie, Paul VI, commentant l'Evangile du jour, avait dit: "C'est une page grave et triste qui évoque le heurt entre Jésus et le peuple juif. Ce peuple prédestiné pour recevoir le Messie, qui l'attendait depuis des milliers d'années et qui était entièrement absorbé par cet espoir et par cette certitude, au bon moment, c'est-à-dire lorsque le Christ arrive, parle et se manifeste, non seulement, il ne le reconnaît pas, mais il le combat, le calomnie, l'injurie et, finalement, il le tuera."

Le pape, développant ensuite le thème de l'incompréhension des hommes à l'égard de Jésus-Christ à travers les siècles, avait rappelé les paroles du Rédempteur sur le bois du supplice. Souhaite-t-il leur ruine? Jésus parle avec le Père céleste et prie ainsi: "Seigneur, pardonnez-leur parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font."

Pas de commentaire officiel au Vatican

On ne fait aucun commentaire dans les milieux responsables du Vatican au sujet du télégramme par lequel des personnalités israélites italiennes ont exprimé au cardinal-secrétaire d'Etat leur émotion à la suite des paroles que Paul VI a prononcées dans une homélie, dimanche dernier, en parlant de la mort de Jésus-Christ.

Certains ecclésiastiques font valoir cependant que les paroles du Saint-Père doivent être considérées dans leur contexte évangélique, et qu'il serait abusif de vouloir y trouver une intention étrangère aux considérations spirituelles qui l'inspiraient. Paul VI a parlé en effet de l'incompréhension des hommes à l'égard du Rédempteur, à commencer par ses contemporains. Il ne voulait certes pas remettre en discussion une question, celle de l'accusation faite au peuple juif au cours des siècles, de porter de façon permanente la responsabilité de la mort de Jésus, accusation dont le concile a fait justice.

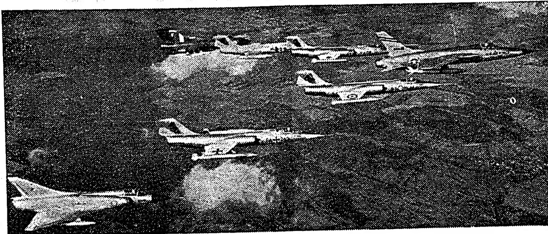
Dans les milieux du Vatican on rappelle plusieurs gestes d'amitié du pape à l'endroit des juifs, lors de sa visite en Terre sainte en 1964, et aussi sa décision d'éliminer de la liturgie toutes les références offensantes pour le peuple juif.

Mais même si à Rome il ressort de l'opinion générale que les remarques du pape ne voulaient aucunement être inamicales à l'endroit des juifs, l'incident est néanmoins considéré comme un sérieux contretemps au moment même où le pape déploie de grands efforts pour établir un climat de bonne volonté avec les religions non chrétiennes comme avec les Eglises chrétiennes séparées.

Cet incident est d'autant plus douloureux pour le Vatican qu'il survient au moment où une controverse continue de faire rage au sujet de la pièce "Le Vicaire", de Rolf Hochhuth, dans laquelle le pape Pie XII est montré comme ayant failli d'élever la voix contre les massacres de Juifs par les nazis, durant la guerre.

La controverse soulevée par les paroles du pape Paul VI tend à ranimer la dispute au sujet de Pie XII. Le journal israélien "Marriv" dans un éditorial amer, a qualifié le pape Paul VI "de digne héritier de son maître, le pape Pie XII, qui n'a pas levé le doigt pour sauver les Juifs lors de la seconde guerre mondiale".

Parlons français, et parlons-le bien !



L'union fait la force. Les sept pays membres de l'OTAN, qui se donnent la main pour protéger l'Europe, donnent une démonstration de leurs appareils; chacun de ces avions appartient à chacun des sept pays, France, Allemagne fédérale, Canada, Belgique, Pays-Bas et Angleterre.

Animation sociale chez les Indiens

"Depuis quelques années, grâce peut-être à des reportages plus fouillés à la radio, à la télévision et dans la grande presse, les Canadiens sont un peu plus familiers avec le dénûment et l'indigence dans lesquels ont survécu jusqu'ici la majorité des descendants des premiers occupants du pays". Le Père André Renaud, o.m.i., professeur à l'Université de la Saskatchewan ajoute, dans la livraison de mars-avril 1965 de BIEN-ETRE SOCIAL CANADIEN, revue publiée par le Conseil canadien du Bien-être, que "Les Indiens eux-mêmes sont en partie responsables tant de ce réveil de notre conscience nationale que de l'écart entre leur niveau de vie et celui de la majotité . . . Cette prise de conscience collective semble avoir introduit deux changements majeurs d'attitude envers les Indiens, à savoir:

1) l'acceptation du fait que les Indiens ne sont pas en voie de disparaître comme entité ethnique et raciale mais vont continuer de survivre et d'augmenter en communautés bien à eux, sur ou en dehors des réserves et,

2) la responsabilité non seulement du gouvernement fédéral, mais des gouvernements provinciaux et municipaux, des corps intermédiaires et de la nation entière vis-à-vis de ces concitoyens si longtemps oubliés".

Le Père Renaud attache beaucoup d'importance à la présence d'animateurs sociaux chez les Indiens. Ce sont "des hommes encore jeunes, diplômés en service social, anthropologie, ou éducation et ou expérimentés dans les techniques d'action coopérative syndicale ou d'éducation permanente ou la gérance d'entreprises commerciales ou industrielles. Tous doivent avoir un respect sincère de l'auto-détermination des individus et des groupes, connaître les mécanismes essentiels de la dynamique sociale, être intéressés à expérimenter avec des données jusque là peu familières et ne pas avoir peur de s'isoler socialement et géographiquement pour des motifs humanitaires." Leur tâche est délicate et "leur première année consiste avant tout à écouter, réfléchir, étudier et dialoguer avec leurs voisins et, en somme, à s'insérer discrètement dans la collectivité. Ce faisant, cependant, on leur conseille de stimuler doucement la réflexion des groupes sur les problèmes dont ils sont conscients ou préoccupés, de chercher avec eux différentes solutions possibles, de prévoir les difficultés, les étapes et les conséquences de différents projets, sans chercher à imposer une solution plus qu'une autre."

La politique antérieure à l'endroit des Indiens attachait beaucoup d'importance à l'instruction mais elle "ne donna jamais, dans l'ensemble, les résultats qu'on en attendait parce qu'elle ne tenait aucunement compte du milieu familial et communautaire, facteur primordial d'éducation dans toute société. De plus, la mise en tutelle de la population adulte par une administration entièrement extérieure et autonome ne permit pas à la communauté comme telle de faire véritablement face à ses problèmes et de se réadapter culturellement au milieu vital transformé par l'arrivée de la civilisation occidentale."

Les Indiens sont appelés à prendre leurs affaires en main, grâce au programme d'animation sociale de la direction des affaires indiennes. Le Père Renaud reconnaît le bien-fondé de ce programme au plan sociologique, mais il s'interroge sur son fonctionnement. "Un organisme fédéral exclusif aux Indiens reconnus tels par la Loi et non par l'ascendance culturelle devrait-il s'engager directement et à fond de train dans pareil programme complet d'animation sociale et de redressement économique? Les Indiens 'fédéraux' sont-ils les seuls à avoir besoin de pareil service? Les ressources naturelles ne relèvent-elles pas dans leur ensemble de la juridiction des gouvernements provinciaux? Si ces mêmes gouvernements, et les organismes municipaux qui en sont issus, doivent éventuellement assumer la responsabilité de pourvoir aux Indiens 'fédéraux' les mêmes services qu'ils procurent aux autres résidents de leur territoire respectif, pourquoi ne pas confier la mise sur pied d'un nouveau service qui devra éventuellement relever d'eux?"

La personne qui ne lit pas n'apprend rien de plus QUE LA PERSONNE QUI NE SAIT PAS LIRE!

Du 1er au 30 avril — SOCIETE CANADIENNE DU CANCER Cette Société tient sa campagne du 1er au 30 avril afin de souligner l'importance de la vigilance envers cette maladie qui n'est pas toujours nicurable. Au début, plusieurs formes de cancer sont guérissables, si on y apporte promptement le traitement nécessaire. Grâce à un traitement précoce, le cancer peut être enrayé, mais le temps est un facteur de toute importance. Le bureau local de la Société canadienne du cancer donne les renseignements nécessaires sur demande au sujet du traitement et de l'aide aux cancéreux.

80% de l'argent que la Société Canadienne du cancer consacre à la recherche vient des dons volontaires faits en avril.

L'aide canadienne aux pays sous-développés

Le programme canadien d'aide à l'étranger a deux particularités; l'une, l'accélération récente de son taux d'accroissement dont le total des investissements officiels et privés était de $70 millions en 1963 et atteindra $200 millions cette année; l'autre, la diversité des formes d'assistance qu'il revêt.

L'aide apportée par le Canada à l'Asie du Sud et du Sud-Est, notamment en vertu du Plan Colombo, revêt plusieurs aspects: un prêtre de la Nouvelle-Ecosse enseigne à des villageois malais à organiser des coopératives; des expéditions d'aciers, de vivres ou d'engrais sont faites à destination de Ceylan; un réacteur nucléaire canado-indien est installé près de Bombay, qui est l'un des plus grands centres mondiaux de production des radio-isotopes.

Le Canada a récemment offert deux cargos mixtes aux Antilles anglaises; il a apporté une aide technique au Ghana pour la construction d'un barrage sur la Volta et contribué pour quelque $40 millions à des organisations internationales telles que l'UNICEF. Cette année, en plus des $180 millions qu'Ottawa affecte à l'aide à l'étranger, 80 organismes privés canadiens consacreront environ $20 millions à des activités aussi diverses que l'habillement des orphelins et la formation d'équipes de cinéastes.

A l'aide à court terme, le Canada préfère les mesures visant à préparer l'avenir, à mettre les pays en mesure de prendre eux-mêmes leur destinée en main. "Les investissements les plus payants, déclare le Dr Robie Kidd, secrétaire général de l'Overseas Institute of Canada, sont ceux que l'on consacre à l'instruction."

Ici encore, les efforts du Canada sont très étendus. On pourvoit à l'entretien de 100 Africains dans les collèges canadiens et l'on envoie des instituteurs aux Antilles. A l'Université St. Francis Xavier d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, des hommes et des femmes venus de 50 pays sous-développés ont été initiés aux méthodes d'effort personnel et de coopération qui ont sauvé de la disette, en 1930, la poplation rurale des Provinces Maritimes. Le versement de $300,000 fait à la Confédération internationale des syndicats libres par le Congrès du travail du Canada a permis de subventionner, en Ouganda et en Inde, les collèges de travailleurs qui fournissent à ces pays des dirigeants politiques et sociaux. Une université d'Etat vient d'être créée dans la minuscule république africaine de Ruanda par le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., ancien doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

Un ministre du gouvernement du Ruanda a déclaré récememnt à Montréal: "L'Afrique est bien loin, mais les Canadiens sont proches de mon pays."

(Sélection, avril 1965.)

étudiants canadiens au Mexique

Cent cinquante étudiants d'universités et de collèges canadiens iront, cet été, travailler au Mexique pendant six semaines, sous les auspices de la Conférence étudiante de projets inter-américains (CEPIA).

Plusieurs universités et collèges canadiens se sont affiliés à cette organisation qui a pour but d'envoyer en Amérique latine des groupes d'étudiants pour y faire du travail social pendant les mois d'été.

Rendez-vous sur la place publique

Place publique est une émission d'information que les auditeurs du réseau français de Radio-Canada peuvent entendent deux soirs par semaine: le mardi à 8 h 30, le jeudi à 9 h 30.

Cette émission présente aux auditeurs les faits de l'actualité, qu'elle soit d'intérêt local, national ou international. L'émission, toutefois, ne revêt pas l'aspect d'un bulletin de nouvelles.

Son réalisateur, Jacques Thibodeau en fait plutôt une table ronde où, chaque semaine, se rassemblent quatre participants et un animateur. Ces participants, recrutés parmi les journalistes les chroniqueurs politiques, les professeurs de sciences politique ou de droit international, les correspondants de presse, commentent cette même actualité et font part de leurs opinions sur les sujets proposés.

Grâce à **Place publique**, les auditeurs peuvent se former une opinion sur les faits divers qui forment l'actualité.



MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR RAJOUT AU GYMNASE, ECOLE ERMINESKIN, HOBBEMA, (ALBERTA) seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI, 19 MAI, 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $75.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Directeur régional, 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); Bureau régional, pièce 414, édifice Public, Calgary (Alb.); et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; ainsi qu'aux bureaux de poste à Red Deer, Ponoka, Wetaskiwin, Camrose et Hobbema, et aux "Builders' Exchanges" à Red Deer, Calgary et Edmonton.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la blus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR PEINTURE A NEUF A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR DES LOGIS FEDERAUX DANS LES SUBDIVISIONS RIVERDALE, VALLEYVIEW ET TAKHINI A WHITEHORSE, T.-Y., seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI, 12 MAI, 1965.

On peut se procurer les documents par l'entremise de:

Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, case postale 2706, Whitehorse, T.-Y.; Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, 10225-100e avenue, Edmonton, Alb.; Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver, C.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

Le cancer est une maladie mortelle, mais heureusement, la science médicale a mis au point des méthodes de diagnostic et de traitement qui permettent de l'enrayer. Ce qui importe, c'est de consulter immédiatement un médecin dès le premier symptôme douteux — car le plus tôt la maladie est dépistée, le plus facilement on peut l'enrayer.

LaSociété canadienne du cancer a aidé 22,065 patients l'an dernier.

Assemblée annuelle des membres de l'A.C.F.A., le 8 mai prochain

Au fil des heures et des jours

La meilleure information, c'est celle qu'un esprit lucide fait tenir en dix phrases nettes et sans bavures.
(F. Mauriac)

— mercredi, 14 avril —

Herridge, député néo-démocrate de Kootenay-Ouest, se retire après 20 ans aux Communes — Johnson visite les Etats massacrés par les tornades et les inondations — les co-présidents de la Commission B & B maintiennent leur position et font circuler leur questionnaire parmi les députés — à Edmonton, 66% des parents consultés favorisent 'la lecture de la Bible' à l'école publique — le CN inscrit un 8e déficit annuel d'affiliée — les rebelles congolais semblent mâtés pour de bon — en France, 24.5 p. cent des demandes en mariages se font dans les automobiles — un poste de radio de Vancouver peut perdre son permis, ce qui serait le premier cas du genre —

— jeudi, 15 avril —

Truman dit que Martin Luther King est un semeur de trouble — Pearson présidera le comité parlementaire chargé de lancer la campagne contre la pauvreté — U Thant menace de résigner au sujet du Vietnam — le sud du Manitoba est menacé d'une inondation pire que celle de 1950 — un cessez-le-feu est signé entre l'Inde et le Pakistan — le Nord-Vietnam essuie son plus gros bombardement depuis plus de deux mois — Walker, au nom de la Grande-Bretagne, veut reconcilier les irréconciliables — Tito est à Alger pour une semaine —

— vendredi, 16 avril —

des pèlerins du monde entier à Jérusalem pour revivre sur les lieux la mort du Rédempteur — Harkness, député conservateur de Calgary depuis 1945, est réélu comme candidat — Johnson reporte à l'automne la visite des premiers ministres de l'Inde et du Pakistan — des joueurs de Toronto blâment tout haut leur entraîneur Punch Imlach pour leur défaite dans la course vers Mme Stanley —

— samedi, 17 avril —

un passager du CP déraille près du Lac Supérieur, un mort et 30 blessés — en Bulgarie, tentative de renversement du pouvoir communiste — les russes lancent un 65e satellite 'cosmos' — Soekarno accuse les Nations unies d'être dominées par les impérialistes — 300 soldats laotiens désertent l'armée et sont recherchés — 9 communistes chinois accusés d'espionnage au Brésil et sont chassés —

— dimanche de Pâques, 18 avril —

le message pascal du Pape fait un nouvel appel en faveur de la paix, et suggère qu'on recommence tout à neuf — les dégats de l'inondation au Manitoba seront moins graves que prévu — un avion russe bat un nouveau record de vitesse, 1,443 milles à l'heure — la Turquie menace de chasser tous les Grecs qui sont sur son territoire — 10e anniversaire de la conférence de Bandung: c'était la réunion du tiers-monde qui prenait conscience de sa force, se déclarait pacifiste et anti-colonialiste — Gilles Legault, impliqué dans le complot de dynamitage des monuments américains, se pend à la prison de Bordeaux —

— lundi, 19 avril —

une conférence militaire groupe l'ambassadeur Taylor, le ministre McNamara, les officiers des forces américaines dans le Pacifique, à Honolulu: on doit étudier ce qu'il faut faire au Vietnam — Kosygin avertit les Américains qu'ils s'attirent des représailles pour leur conduite au Vietnam — pour la première fois un cargo soviétique est autorisé à emprunter la voie maritime du Saint-Laurent — le Mississippi continue à accroître les dommages — M. Guy Daufresne de la Chevalerie, ambassadeur de Belgique au Canada, préside à l'inauguration d'une foire commerciale à Edmonton — les professeurs de l'Alberta demandent de meilleurs salaires —

— mardi, 20 avril —

Hanoi refuse l'intermédiaire de l'ONU et des 17 pays non-engagés — la Chine et Cuba sont prêts à aider Hanoi si celui-ci le demande — Castro prédit que plusieurs pays sud-américains passeront bientôt au régime communiste — le Québec songe à une école normale pour ses Esquimaux — le premier ministre italien est reçu par Johnson, mais celui de l'Inde est froissé que sa visite ait été reportée à l'automne — Paul Martin dîne avec U Thant à New York — les Etats-Unis songent à accroître de 33,000 à 50,000 leur personnel au Vietnam — les étudiants canadiens demandent que l'université soit absolument gratuite —

Concours oratoire

Le district de la Rivière-la-Paix tiendra son quatrième concours oratoire au gymnase de l'Ecole Routhier, à Falher,

dimanche le 2 mai

commençant à 2 h. et se continuant à 8 h p.m.

Adultes, $1.00 Enfants, $0.50



Servez-vous de cette formule pour envoyer votre abonnement.

Je n'ai pas le temps de courir les rues ... alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.

Merci à l'avance!

— — — — — — — — — — — — — — — — — —

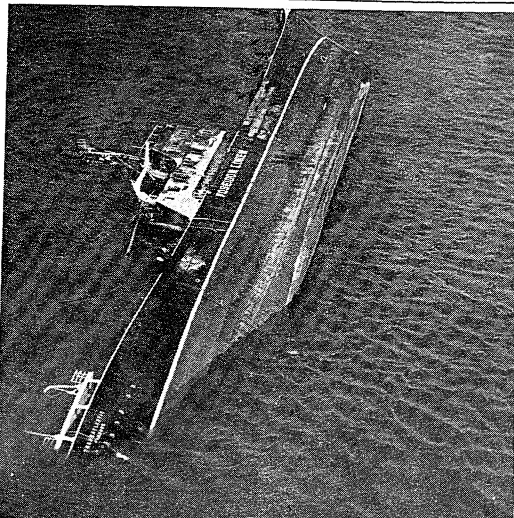
Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..

pour abonnement pendant .... an.

Prix de l'abonnement: Canada, $3.50; étranger, $4.50



Fins dernières. Le paquebot allemand qui, après avoir été frappé de front par un paquebot Hollandais en face de Yamachiche la semaine dernière, sombre dans les eaux du St-Laurent.

"Les amis de la chanson"

Débuts prometteurs de cette chorale écolière de St-Paul

Vendredi, le 9 avril, "Les Amis de la Chanson" sous la direction de M. Laurier Levasseur présentaient leur premier concert à l'auditorium de l'Ecole Racette. Cette chorale comprend des élèves des grades 5 et 6 de l'Ecole Elémentaire de St-Paul. M. Laurier Levasseur en est le fondateur. Il enseigne la musique depuis deux ans ici. Le concert présenté provient de mois de pratiques continues et de coopération de la part du directeur, des membres et de la Rév. Soeur Ste-Eveline, principale.

On remarquait parmi nos invités Son Excellence Monseigneur P. Lussier, C.SS.R., M.S.D. LeFebvre, surintendant, le Père Lassonde, O.M.I., curé de Bonnyville, M. l'abbé Croteau, principal de l'Ecole Racette et le Dr Mandin, membre de la Commission scolaire.

On nous a introduit à cette soirée musicale avec le chant de la chorale, "Oui, nous sommes les chanteurs de St-Paul". Cette mélodie joyeuse fut suivie de "Mes Jeunes Années", chant qui évoque les délices de la jeunesse .. Une chanson populaire, "Puff, the Magic Dragon" créa une atmosphère de magie et de frivolité. Le lyrisme de "Santa Lucia" nous transporta sous les rayons de la lune sur les ondes paisibles La voix angélique de Bernard Décosse, élève du grade cinq, embellit ce morceau si aimé . . .

M. Laurier Joly chanta d'une voix énergique "Le rêve passe" et la chanson thème du film populaire "Exodus". Un groupe de jeunes filles exécutèrent avec goût à plusieurs voix "Go Tell It On the Mountain". Bernard Décosse manifesta de nouveau ses talents de chantre par la chanson italienne "O Sole Mio". Deux jeunes mousses, Pierre Fagnan et Bernard Tremblay nous firent goûter à "L'eau vive" . . .

Mme Marguerite Décosse se joignit à la chorale comme soliste pour chanter "L'amour s'en vient". Par la suite, les murs tressaillirent aux joyeuses notes du chant "The appy Wanderer". La jeunesse rêve souvent des rêves de bonheur . . . Elle se construit souvent de châteaux en Espagne . . . Voilà l'impression que ces chantres partagèrent avec l'auditoire dans "Oui, j'ai rêvé" .. M. Armand Laing revint aux jours de son adolescence avec la chorale dans le chant "When I was a Lad". "Dominique" nous arriva comme un délicieux dessert avant l'intermission . . .

Un autre artiste invité, cette fois M. Ghislain Bergeron nous a convaincu de son talent magnifique par "La Spagnola" et "Guitare et Tambourin". Mme Marguerite Décosse, une fois de plus, ravit l'auditoire avec les chants "Impatience" et "Droumalosdit".

Par la suite, M. Paul Belley, avec un groupes de chantres du grade sept nous entretint avec trois chants folkloriques, "Life That's Free", "Cum by ah!" et "Tournejairo".

M. Laurier Levasseur nous montra son talent de pianiste par l'exécution du morceau "Malaguena".

La chorale revint avec un autre chant populaire "Blowin' in the Wind". Ensuite nous avons joui avec la chorale d'être de la compagnie de "Maître Pierre". Sans doute, toutes les bonnes cuisinières ont appris d'une manière mélodieuse, comment manipuler les fameuses bananes Chiquita dans "Chiquita Banana". La chorale tourna ensuite sa voix vers le Seigneur pour implorer Sa bénédiction dans le chant "Bénissez notre école".

Durant l'intermission, Mlle Elaine Prenevost, présidente de la chorale, "Les Amis de la Chanson" présenta un splendide bouquet de fleurs à Soeur Camille-André, a.s.v., qui a bien voulu accompagner le groupe pendant de longues heures de pratique et durant le concert. "Les Amis de la Chanson" remercient tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée. Espérons que dans un avenir rapproché on pourra jouir encore d'une présentation de la sorte.

Jean-Louis Le Moal

Il n'y a eu aucune pendaison au Canada depuis le 11 décembre 1962 et le Parlement doit tenir "un vote libre" cette année sur une proposition tendant à l'abolition de la peine de mort pour meurtre.

la grâce du président

Paris. — Le général de Gaulle a décidé de gracier à l'occasion des fêtes de Pâques, 111 personnes condamnées pour leurs activités subversives. Les intéressés bénéficient de la remise totale du reste de leur peine. D'autre part, le président de la République a admis au bénéfice de l'amnistie, en vertu de l'article 4 de la loi du 3 décembre 1964, 361 condamnés.

Plus de morts sur les routes européennes

Genève — Il y a eu en 1963 "au moins" 80,000 tués sur les routes d'Europe et 43,400 aux Etats-Unis, où la circulation automobile proprement dite est à peu près le double de la circulation européenne relève la commission économique pour l'Europe de l'ONU, sur la base de senseignement fournis par 22 pays européens et par les Etats-Unis.

La différence entre les deux chiffres est due pour une bonne part à l'absence presque totale de cycles et de motocyles aux Etats-Unis, mais également "à l'homogénéité du parc automobile américain, aux caractéristiques du réseau routier, aux limitations de vitesse en vigueur, et au fait que chaque automobiliste américain reste sur la route à sa place et dans sa file, sans chercher à tout prix à dépasser".

Chez Eaton: les prix diffèrent à cause des zones postales, non de la langue

La semaine dernière, Le Droit attirait notre attention sur les prix des catalogues Eaton qui sont presque tous plus élevés dans le catalogue français que dans le catalogue anglais. Et il y a des marges qui surprennent, la colonne actualité en donne des exemples.

Cette semaine, la compagnie apporte de nouvelles précisions:

1 — Elle publie quatre catalogues distincts pour les quatre zones postales de vente: l'Ontario, zone 1; Le Québec, les Maritimes et le nord de l'Ontario, zone 2; les provinces de l'Ouest, zone 3; et la Côte du Pacifique, zone 4.

2 — Elle affirme que son catalogue français, destiné en grande majorité à la zone 2, a des prix identiques au catalogue anglais destiné à cette zone. Le malheur, c'est que les prix ont été comparés entre le catalogue français de la zone 2, et le catalogue anglais de la zone 1.

3 — Elle affirme que les prix d'un certain nombre d'articles peuvent varier suivant la distance entre le lieu d'origine de leur fabrication au Canada et leur point de vente dans les quatre différentes zones de la compagnie.

Tout de même

1 — Est-ce qu'une raquette de Badmington coûte si cher de transport? (Ses prix sont de $4.99 et $6.99 dans deux catalogues.)

2 — Un dépliant de deux pages inséré dans un catalogue anglais, avec des aubaines de valeur, n'est pas dans le catalogue français: pourquoi?